

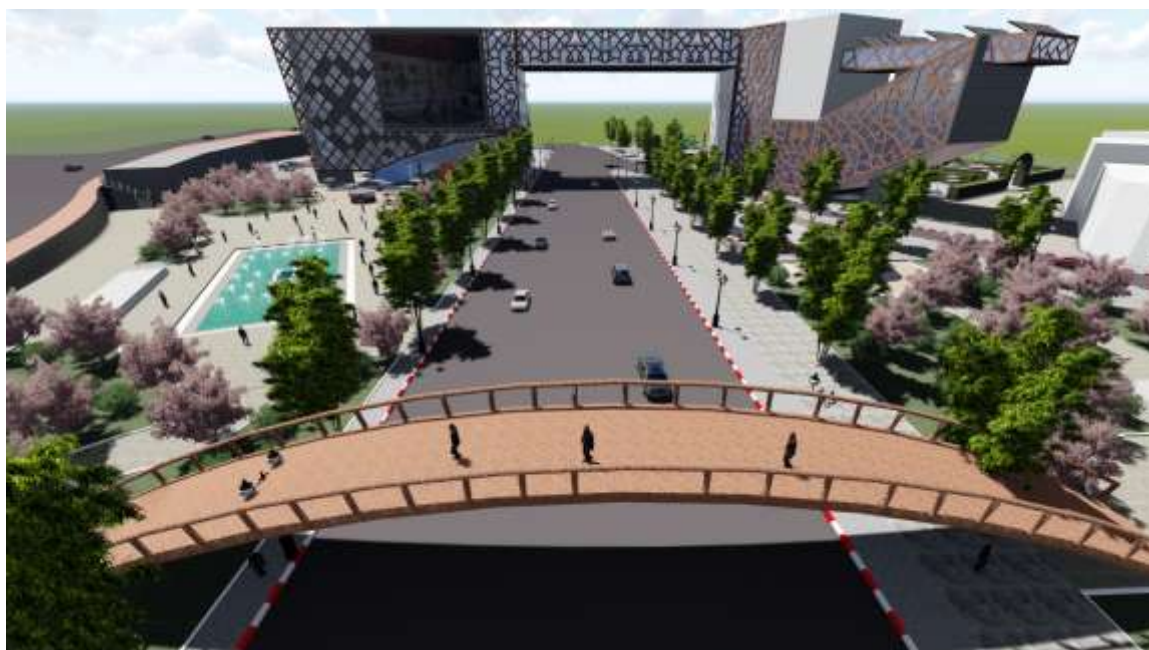
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU
FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MEMOIRE DE MASTER EN ARCHITECTURE

Option : Architecture Ville et Patrimoine

Atelier : Requalification et projet Urbain



Intitulé de projet

Des empreintes d'arts et de la culture KABYLE
pour la démocratisation des espaces publics

Présenté par

M^f LANI Sofiane
M^f SINI Massinissa

Dirigé par

M^{Me} LAOUES Souad
M^r AIT CHIKH Sadi

Année universitaire 2015/ 2016

Remerciements

Au terme de ce travail, nous remercions DIEU tout puissant qui nous a donné la force et la volonté d'achever ce mémoire. Le mérite de ce travail revient à toutes les personnes qui ont participé à sa réalisation et auxquelles d'ailleurs nous exprimons notre profonde reconnaissance et sans lesquelles ce travail n'aurait été réalisé:

Nos promoteurs M^{Me} **LAOUES** et Mr **AIT CHIKH SADI** pour nous avoir encadrés et guidés tout au long du projet.

Les membres de jury pour nous avoir honorés en acceptant d'évaluer notre travail.

Enfin, nous n'oublions pas de remercier tous les enseignants du département d'architecture qui ont contribué à nous transmettre leur savoir, nous remercions également toutes les personnes, qui de près ou de loin, nous ont aidés à réaliser ce travail.

Dédicaces

À la mémoire de notre chère amie ZOUATI MOHAMED AMINE

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents : ma MERE et mon PERE, à mes très chers frères :

AMHEMED et DJIGO et à ma sœur cher : SIHAM

Et mes cousins LYES et LOUNIS et BILALLE à tous mes oncles et tantes et leurs enfants et à mes grands-parents.

A mes chers amies sans lesquels je n'en serai pas arrivé : ABDERHMAN, YOUNES, MAHREZ, AZEDINE, YASINE ; SOFIANE, LOUNES, MOQRANE et à tous les enseignants et encadreurs.

À mon binôme SOFIANE

MASSI

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :

Mes chers parents : ma MERE et mon PERE

A tout ma famille, frère et sœurs

TOUS A MES COUSINS ET MES ONCLES ET TANTES ET LEURS ENFANTS

A tous les voisines et tous les amies , SAMIR, HAMID, SOFIANE, MOH et tous les amies de proche et de loi.

A tous mes camarade de groupe groupe d'atelier

A mon binôme MASSI

SOFIANE

Sommaire

Chapitre introductif

Introduction générale	I
Problématique générale	I
Problématique spécifique.....	II
Hypothèses.....	II
Objectifs.....	III
La méthodologie d'approche.	III

Chapitre I : corpus théorique

Introduction.....	1
1. Définition de la notion du patrimoine	1
2. Terminologies liées au patrimoine et catégorie de patrimoine.....	1
2.1. Quelques terminologies liées au patrimoine et catégorie de patrimoine	1
2.1.1Le patrimoine naturel	1
2.1.2Le patrimoine bâti.....	2
A. Le patrimoine urbain	2
B. Le patrimoine architectural	2
B.1. les monuments.....	3
B.2. les ensembles architecturaux	3
B.3.les sites.....	3
3. Les espaces publics comme patrimoine urbain non bâti	4
3.1. Définition.....	4
3.2. Type de l'espace public.....	4

4. Les interventions et les actions de protection et mise en valeur des éléments patrimoniaux et centres anciens.....	6
4.1.Requalification	7
4.3.Renouvellements	7
4.4.La restauration.....	7
5. les friches	7
5.1. Définition de la friche urbaine.....	8
5.2. Diversité de friche	8
5.3. Analyse des exemples friches urbaines.....	8
5.3.1. Parc de la ville et de Bernard Tschumi.....	8
5.3.2. Parc et la Grande Halle de la Villette.....	12
5.3.3 La Philharmonie de Paris.....	14
Conclusion.....	14

Chapitre II : Diagnostique de contexte

Introduction.....	16
1. Choix de la ville.....	16
1.1. Présentation de la ville.....	16
1.2. Accessibilité.....	17
1.3. Topographie.....	17
1.4. Vocations de la ville.....	18
2. La ville et son histoire.....	18
2.1. TIZI OUZOU A l'époque romaine (146 Av. J.C A1640).....	18
2.2. TIZI-OUZOU à l'époque ottomane (1640-1844).....	19
2.3. Tizi-Ouzou dans la période coloniale 1830-1962.....	20
2.4. Extension de village colonial (1873-1890).....	21
2.5. Tizi-Ouzou dans la Période de la fin de colonisation	22
2.6. Tizi-Ouzou dans la période post coloniale : 1962 à nos jours.....	22
2.7. Tizi-Ouzou dans la période POST coloniale : des 1962.....	23

2.8. Après la ZHUN Les coopératives immobilières et lotissements.....	23
3. contexte d'intervention	24
3.1. Choix du périmètre d'étude	24
3.2. Présentation de périmètre d'étude.....	24
3.3. Analyse et diagnostique des l'élément urbain	25
3.3.1. L'espace non bâti.....	25
3.3.2. Analyse du bâti	32
3.4 Potentialités.....	33
3.4.1 Les carences de quartier	33
3.5 Synthèse	34
4 Propositions à l'échelle du quartier	35
4.1. Le programme d'actions.....	35
4.2. Action mobilité et perméabilité	35
4.3. Réaménagement des voies et des carrefours	36
4.4. Action requalification des espaces publics	36
4.5. Action requalification du cadre bâti	38

Chapitre III : Approche architecturale

Introduction.....	39
1. L'étude thématique	39
2. Choix du thème	39
3. Définitions de la culture.....	39
3.1. Définition de l'équipement culturel	40
3.2. Définition du centre culturel	40
3.3. Rôle du centre culturel	40
3.4. Objectifs du centre culturel	40
4. Etudes d'exemples de référence	40
4.1. Exemples n°1 : le complexe culturel « les champs libres »	40
4.2. Exemple n°2 : le Centre culturel « George Pompidou »	47
4.3. Concepts utilisés.....	51
Conclusion	52

5. Organisation et programmation	52
5.1. Programme général.....	52
6. Analyse de l'assiette d'intervention	54
6.1. Choix du site d'intervention.....	54
6.2. La forme.....	54
6.3. Situation et limite	54
6.4. L'accessibilité	54
6.5. La morphologie	54
7. conceptualisation du projet.....	55
7.1.. Concepts liées au thème	55
7.2. Concepts liées au site	56
7.3.. Concepts architecturaux	57
7.4. Genèse de projet	57
a. L'Organisation fonctionnelle	59
b. La composition spatiale.....	59
c. Accessibilité.....	59
b.2.Circulation.....	59
B.3.Description du projet	60
CONCLUSION GENERALE.....	60

Introduction à l'option

Option : Architecture ville et patrimoine Requalification et projet urbain

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies ou le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voir effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déchus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socio économique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut, intégré à une dimension socio culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par le même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects socio culturels et environnementaux du site et

devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau et de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplication de l'espace urbain.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

M^{me} Laoues Souad

Chapitre introductif

Introduction générale

Le patrimoine se caractérise par sa grande diversité, son authenticité et son potentiel social, mais la notion reste ambiguë car elle ne cesse d'évoluer.

L'expression patrimoine désigne

« Un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé : œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains »¹

Mais au-delà du patrimoine bâtis, la notion du patrimoine non bâtis notamment l'espace public est devenue depuis peut le lieu de préférence des architectes et urbanistes.

La notion d'espaces publics ne date pas d'hier, on en parle déjà dans l'antiquité notamment l'agora grecque qui est un lieu de rendez-vous, centre de vie commerciale et rarement lieu de discussion et de réunion. Vers le VIIe siècle av. J.-C, le forum romain fait son apparition, une véritable place publique où les citoyens se réunissaient pour marchander, traiter des affaires politiques ou économiques et célébrer des rituels religieux.

L'espace public est une dimension pluridisciplinaire qui fait appel à de nombreux acteurs tels que les architectes, urbanistes, ingénieurs et les collectivités locales... etc.

En plus de sa pluralité en termes de typologies.

Notre projet sera consacré à l'espace public dans la ville de Tizi-Ouzou, plus précisément le quartier de l'ancienne gare, qui constitue un lieu par excellence, point de convergence des axes historiques, sachant qu'il représente l'entrée de cette ville. Notre objectif est la requalification de cet espace public afin de lui restituer cette image de point fort dans cette ville, dans le respect total de l'existant et la valeur du lieu.

Afin de mieux accentuer et renforcer notre travail, la projection d'un projet architectural s'avère plus que nécessaire, ce dernier qui va contribuer à la revitalisation et au dynamisme de ce lieu qui succombe à la marginalisation et l'oubli.

Problématique générale

la recomposition de la ville sur elle-même et la recherche de nouvelles urbanités qui touchent les espaces stratégiques comme les friches urbaines et les espaces publics, sont une préoccupation de l'urbanisme contemporain ce dernier réserve une place prépondérante au patrimoine et au paysage en tant que marqueurs du territoire

¹www.objectif-culture.com/spip.php?page=article&id_article=101

susceptibles de requalifier un espace et de le redynamiser à travers des interventions architecturales et urbaines qui intègrent la contemporanéité sans pour autant altérer les caractéristiques patrimoniales et le génie du lieu . Comment redynamiser la ville a travers:

- **La reconstruction de la ville sur elle-même.**
- **Requalification de quelques espaces particulièrement les espaces publics.**
- **Resserrement urbain et la mise ne valeur du patrimoine bâti et non bâti.**
- **Revalorisation des éléments patrimoniaux.**
- **Rechercher une synergie globale des éléments constructifs de la ville.**

Problématique spécifique

La ville de Tizi-Ouzou à l'instar des villes algériennes, son héritage du passée symbole de l'identité locale. L'ensemble des actions urbaines et architecturales se conjuguent donc au passée et au présent, ce qui ne doit pas constitué un obstacle pour la créativité dans une composition respectueuse de la production ancienne qui se décline par un ensemble d'actions à l'échelle urbaine et du projet architectural respectueux de ce qui est déjà là. Ce qui ne doit pas pour autant figer la créativité et le développement urbain. Il s'agit alors de composer avec l'existant en révélant ses potentialités créatives et de l'intégration et de la réinterprétation de référents culturels, patrimoniaux et paysagers dans la proposition urbaine.

Comment donner une nouvelle image de la ville à travers un projet de réaménagement et requalification des espaces publics ?

Redynamiser la ville de Tizi-Ouzou dans cette double action revient à la requalification de l'existant et tous les espaces bâti et non bâtis.

Notant l'insuffisance des espaces publics ; ces derniers contribuent à la redynamisation de la ville.

Comment renouveler la ville avec elle-même à travers un projet architecturale en étroite relation avec les espaces d'expression et de manifestations publics : places, jardin, placette ?

Hypothèses

La redynamisation de la ville passerait par la préservation du patrimoine bâti, naturel et paysager

Les espaces publics contribueront a la redynamisation de la ville par ricochet vont améliorer l'image et le paysage général de la ville.

Requalification de l'entrée de la ville par la mise en valeur de l'espace public en renforçant le projet du pouvoir public « délocalisation de la gare et la réaffectation de cette dernière à une placette public»

Néanmoins nous s'intéressons aux réaménagements de l'ensemble du quartier de l'ancienne gare jusqu'au carrefour de BABOUCHE Saïd « Hôtel de ville »

Objectifs.

-Notre objectif consiste à régler les problèmes posés par notre quartier en préservant sa valeur patrimoniale, et comprendre comment remédier à la rupture spatiale et sociale par l'amélioration de la qualité du cadre de vie, l'articulation spatiale et fonctionnelle de la ville avec le quartier.

-Réunir et réconcilier la ville avec son entité passée par la compréhension et la lecture de la ville, de ces composantes urbaines bâties et non bâti, de son patrimoine diversifié (culturel, naturel, espaces public)

-La requalification des espaces publics pour donner une nouvelle approche paysagère sur la ville avec la mise en valeur du patrimoine bâti et culturelle.

-Revoir le schéma de circulation en apportant plus de perméabilité à la ville de Tizi-Ouzou.

-Dans la requalification de ses espaces urbains, en appliquant des actions de dynamise de la ville qui pouvaient passer par le renouvellement des entités artistiques constituants la mémoire de lieu, l'ancien gare de Tizi-Ouzou.

La méthodologie d'approche

Notre démarche reposera ainsi sur deux dimensions, une dimension théorique et une deuxième liée au contexte du point de vue patrimoniale.

En premier lieu, il s'agit donc d'acquérir un support théorique à travers la définition de quelques notions et un éclairage sémantique afin de comprendre et de définir le premier volet de notre thématique qui est la requalification urbaine.

Il s'agit d'aborder les questions liées à la requalification de l'espace et de son paysage urbain. Par la suite, nous adopterons un diagnostique de contexte afin d'avoir des propositions à l'échelle urbaine dans le site choisi avec quelques actions à même de requalifier les espaces publics (rue, place, jardin, parc) particulièrement, sur un lieu de mémoire qui est l'ancienne gare de Tizi-Ouzou entré oust.

Nous achèverons notre travail avec un projet d'architectural contemporain porteur de valeurs culturelles artistiques et patrimoniales.

Chapitre I : corpus théorique

Introduction

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'une approche plus globale qui ne considère plus le patrimoine isolement, mais privilégie les interactions qui le lient aux différents domaines quel qu'il soit social, économique, environnemental, sa protection et sa transmission relèvent de la morale, du respect et la dignité de la personne humaine.

La ville, le quartier ou la maison est un organisme vivant susceptible de changement et d'évolution. Dans ce cas-là, nous avons des actions et des opérations à suivre pour assurer sa protection et sa mise en valeur.

1. Définition de la notion du patrimoine

Le mot patrimoine provient du latin « patrimonium » qui signifie littéralement «héritage du père».Et se définit comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel – matériel et immatériel appartenant à une communauté, qui doit être préservé pour les générations futures. ¹

Le patrimoine est un bien, une richesse commune, il ne peut pas appartenir à une seule personne, sa valeur est inestimable, on ne peut pas lui donner de prix et il ne peut pas être acheté ou vendu.

Cet héritage peut prendre plusieurs formes ; nous distinguons le patrimoine naturel, le patrimoine historique et le patrimoine culturel.

2. Terminologies liées au patrimoine et catégorie de patrimoine

2.1. Quelques terminologies liées au patrimoine et catégories du patrimoine

2.1.1. Le patrimoine naturel

Tous ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constituent le patrimoine naturel. Il est formé par les ressources naturelles: l'air, l'eau et toutes les formes de la vie animale et végétale présentes dans la nature, il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers et les fleuves, les déserts et les cascades.

Très fragile, ce patrimoine est de plus en plus menacé, pour le protéger, nous créons par exemple des parcs nationaux et des réserves naturelles. Cependant, une grande partie des richesses existantes à la surface de la Terre ne bénéficie d'aucune protection particulière.

¹Source : www.chateau-guillaume-leconquerant.fr/web/pdf/service.../fiche-patrimoine.pdf



Figure 2 : Le canal du Midi, c'est 360 km de voies navigables entre la Méditerranée et l'Atlantique



Figure 1 : Le paysage époustouflant se trouve bien en France, et plus précisément en Corse
Source :

2.1.2 Le patrimoine bâti

A. Le patrimoine urbain

La notion de patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, Il suppose d'identifier dans la trame viaire, dans la répartition des îlots bâtis, dans l'organisation générale de la ville, des composantes de composition, des qualités paysagères, urbaines et architecturales, qui témoignent d'une valeur symbolique et culturelle spécifique.



Figure 3 : villes du Mزاب. BERRIANE

B. Le patrimoine architectural

La fin du XIXe siècle a vu s'élargir la notion de protection du patrimoine historique et culturel, En effet, la charte de Venise de 1964 a lutté contre l'idée de protection des monuments et des objets, Ces derniers n'ont de valeur que s'ils sont placés dans un contexte plus large, c'est à dire, qu'on considère non seulement les monuments, mais également tout l'environnement entre autres, l'habitat et les communes rurales ainsi que les structures anciennes de l'aménagement traditionnel du territoire.

La charte européenne du patrimoine architectural dite d'Amsterdam, a intégré la protection du patrimoine architectural dans les politiques relatives à l'urbanisme et l'aménagement du territoire et a apporté une méthode nouvelle dénommée "conservation intégrée", qui agit à différents niveaux d'actions en prenant en charge différents aspects, tels que l'aspect économique et l'aspect social, Cette charte a défini les objets composant le patrimoine

architectural européen en intégrant en plus des monuments singuliers, les ensembles urbains et ruraux qui composent les villes anciennes et les villages traditionnels européens,

L'article 1er de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe définit l'expression «patrimoine architectural» en affirmant qu'elle intègre les biens immeubles ci-après :

B.1. les monuments: toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations;



Figure 4 La Grande Muraille, Chine
Source : internet google

B.2. les ensembles architecturaux:

Groupements homogènes, déconstructions urbaines ou rurales remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et suffisamment cohérents pour faire l'objet d'une délimitation topographique.



Figure 5 :Taj Mahal, Inde
Source : internet

B.3. les sites: œuvres combinées de l'homme et de la nature, partiellement construites et constituant des espaces suffisamment caractéristiques et homogènes pour faire l'objet d'une délimitation topographique, remarquables par leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique.



Figure 7 : La ville médiévale de Provins (Seine-et-Marne) a accueilli,
Source:CHICUREL ARNAUD / HEMIS.FR / AFP



Figure 6 : Le minaret des rampants de Mansourah
Source : prise par l'auteur

3. Les espaces publics comme patrimoine urbain non bâti

3.1. Définition

Sont des éléments fondamentaux du milieu urbain et de l'aspect architectural et esthétique de l'environnement bâti des villes, Ces espaces contribuent au développement des relations sociales, et sont même un élément de la cohésion sociale, Ce sont des espaces qui offrent un certain confort aux habitants qui se sentent souvent agressés en milieux urbains.

« Les espaces publics comme forme ouverte sont les lieux d'équilibre dialectique entre l'architecture de l'édifice et l'architecture de la ville, ils sont le cœur et l'âme des villes. Ils appartiennent à tous ; ils permettent et génèrent, pour tous, les spectacles de la ville. Ils sont commandés et ordonnés par le bâti de la ville par les façades et les volumes des édifices qui les constituent »²

3.1.1. Type de l'espace public

L'espace public comporte des espaces minéraux (rues, places, boulevards, avenues...)

La rue Du latin « Ruya » ; qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération, elle ordonne et oriente le bâti et le tissu urbain, un espace de la circulation mécanique, donc c'est un espace structurant du quartier et de la ville, qui participe à la perception de l'espace urbain .Selon le dictionnaire petit Larousse «est une voie publique aménagée dans une agglomération ».



Figure 8 : Rue d' Alger
Source : www.biladi.skyrock.com

La place publique : La place publique est un espace public, non bâti, desservi par des voies, entourée généralement par des bâtiments, affectés aux piétons et aux véhicules, c'est un lieu ouvert et accessible à tous indépendamment de la position sociale ou de l'origine des individus, Elle prend plusieurs formes et différentes dimensions.

²(KEDISSA.C, 2010).



Figure 9 Place des Vosges, Paris.
Source : Louislavache.blogspot.com/2005/12/roi-henri-i



Figure 10 La place Charles2 Charleroi Belgique
Source : Marie GILLON. MRW, DGATLP, 2e édition, revue et complétée ,2006

Le boulevard

Introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers. (MANGIN.D, PANERAIP, 2009).

C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. il est souvent tangentiel au centre, sa grande largeur (Souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts. (ALLAIN.R, 2004).

L'avenue

Selon le robert L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenir).

Chemin par lequel on arrive en un lieu.

Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation.

Allée menant au château.

L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale

Par rapport au centre de l'agglomération

Des espaces verts : parcs, jardins publics, squares...

Les jardins publics

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et



Figure 11 :Avenue des champs Élysées, Paris
Source : archive de la chercheuse



Figure 12 : Jardin Saint Nicolas, Liban
Source: SALAMON.S, 2004.

d'installation diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc.

Selon (MERLI.P et CHOAY.F, 2000) le jardin public est un : «espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel ».

Le parc

A l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages.

C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grandes dimensions. Selon (MERLIN.P, CHOAY .F, 2000) « il est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions »

Les aires de jeux

Lors de la conception des aires de jeux, l'objectif prioritaire est d'organiser des espaces de dimensions suffisantes à partir d'un aménagement élémentaire des sols et de quelques installations simples dépourvues de danger.

La dégradation du patrimoine pousse à intervenir avec des opérations et des actions pour assurer sa protection et limiter sa dégradation et afin de le mettre en valeur, parmi ces opérations nous avons:

4. Les interventions et les actions de protection et mise en valeur des éléments patrimoniaux et centre anciens

Sous la colonisation française de 1830 À1962, la protection des vestiges romains est une priorité qui s'étendra au champ plus général de l'archéologie et de l'architecture à partir de 1870. A l'Indépendance en 1962, la protection du patrimoine s'appuie sur la reconstruction de la législation française avec la loi 62-157 de 1962. Parmi ces actions : **La restauration, la réhabilitation et la reconversion** s'appliquent à des bâtiments; la première implique un retour à l'état d'origine, la seconde une modernisation sans changement de fonction, la dernière une modernisation avec changement de fonction.



Figure 13 : Parc de Bercy Paris

Source : <http://www.paris.fr>



Figure 14 : Aire de jeux de l'Avenue d'Iéna à Paris-France.

Source : Wikipedia

4.1. Requalification :

Selon la charte de Lisbonne 1995, la requalification urbaine est définies comme « *ensemble des opérations réalisé sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer ces espaces à des nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel* ».

4.2. La reconversion:

C'est l'action de récupération de l'ancien bâti auquel on a enlèvé son caractère, sa fonction. C'est affecter un édifice à un nouvel emploi qui s'adapte à des conditions économiques techniques politiques nouvelles.

4.3. Renouvellements :

On pourrait définir le concept de renouvellement urbain, par un changement profond, au moyen de démolitions totales ou partielles, de la morphologie urbaine d'un quartier sous différentes facettes, et pouvant donc cumuler des interventions ayant un impact sur la trame foncière, la trame viaire et les déplacements, les formes architecturales, les fonctions, les services, la gestion, les caractéristiques de l'espace public.

4.4. La restauration

Rétablissement intégral, dans leurs matières et dans leurs formes, des dispositions architecturales ou des ornements abîmés ou détruits, dont il reste des traces indubitables d'authenticité. D'après la charte de Burra « *la Restauration n'est acceptable que si elle dispose de preuves suffisantes de produits manufacturés avant* ». Art. 19. La restauration doit servir à montrer de nouveaux aspects de la signification culturelle du bien. Elle est basée sur le principe du respect de l'ensemble des témoignages disponibles, qu'ils soient matériels, documentaires ou autres, et doit s'arrêter là où commence l'hypothèse.

Aujourd'hui, le patrimoine est de plus en plus fréquemment objet de préoccupations, il prend en effet une place importante dans les stratégies et les projets de requalification, et de la reconquête des friches urbaines, industrielles et portuaires.

5. les friches :

est un espace qui est aujourd'hui abandonné et inutilisé, Donc le terme de friche désigne toujours les terrains à l'abandon, Une friche qui est située en plein cœur d'une agglomération relèvera d'un enjeu plus important qu'une friche résultant de l'abandon d'une décharge en périphérie d'une commune rurale. Il existe plusieurs types de friches: des friches militaires, des friches urbaines ou des friches industrielles.

5.1. Définition de la friche urbaine

Terrains laissés à l'abandon en milieu urbain, en attendant un réemploi hypothétique, les urbaines peuvent être situées en périphérie urbaine (terrains qui n'ont encore jamais été bâtis, mais ne sont plus cultivés) ou à l'intérieur du tissu bâti urbain (terrains antérieurement bâtis mais dont les bâtiments ont été démolis ou tombent en ruine). Lorsqu'un terrain est laissé inoccupé par une industrie, on parle de friche industrielle.

5.2. Typologies et diversité des friches

Des typologies multiples, en fonction de critères variés

Nous pouvons décliner différentes typologies des friches, en fonction de critères variés (degré d'abandon, mode d'occupation, degré d'artificialisation, structure foncière, niveau de pollution, valeur patrimoniale du site, etc....).

Ces critères au demeurant peuvent se combiner, conférant ainsi au phénomène de la friche une complexité ayant pour effet d'accroître non seulement les difficultés d'identification et d'analyse, mais aussi de traitement et d'aménagement.

5.3. Analyse des exemples friches urbaines

5.3.1. Parc de la Villette de Bernard Tschumi

Historique du parc de la Villette

En 1974, les abattoirs de la Villette, à la jonction du XIX^e arrondissement de Paris et du département de la Seine-Saint-Denis cessent leur activité. En 1979, un grand projet de réhabilitation et d'aménagement de 55 hectares de friches industrielles avec trois missions est lancé : bâtir un ensemble architectural important, uniquement consacré à la musique, réaliser un musée national des sciences et techniques et créer un parc culturel urbain ouvert au grand public. Aujourd'hui, ce complexe unique au monde associe nature et architecture, loisirs et culture. Arts et sciences se côtoient dans des lieux dont l'architecture est extraordinaire. En créant le parc de la Villette, Bernard Tschumi a fait du plus grand espace vert de Paris un parc urbain innovant, réconciliant le citoyen avec son environnement³.

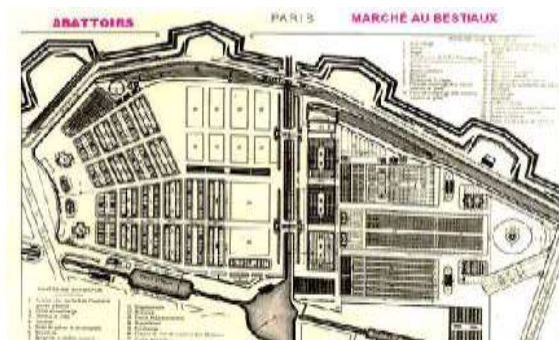


Figure 15 : LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTE.

Source : <http://pietondeparis.canalblog.com/>

³ROUCHET la requalification de noyaux d'habitat en milieu rural et urbain (en ligne).laboratoire de Méthodologie de la géographie. ULG. Aout 2009.P 11.disponible sur :

Accès

L'accessibilité du parc est particulièrement bien pensée avec lignes de tramway, route, canal et deux lignes de métro, l'une de ces lignes possède une station du côté sud du site (porte de pantin) et l'autre côté nord (porte de la villette).

Présentation du projet

Le parc de la villette s'organise sous la forme d'une superposition de trois systèmes indépendants : points, lignes, surfaces.

Le système des points

Ce système se compose d'une trame Ponctuelle (folies), déployée sur

l'ensemble du site. Chacune des folies épouse la forme d'un cube de dix mètres quatre-vingts d'arrêtes. Les folies sont distantes de 110 m accueillent des activités du programme⁵.

Les folies

A l'image des constructions ludiques des parcs et jardins royaux du XVIIIe siècle, les folies égayent la Villette de leur vif habit rouge. Ce leitmotiv architectural est un contrepoint harmonieux à la verdure des arbres et des prairies.

Chaque

.folie présente une forme spécifique car

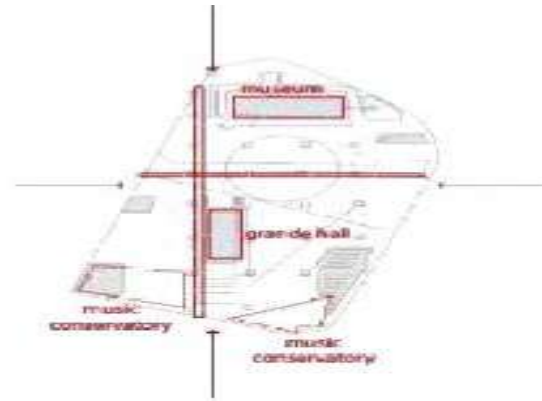


Figure 16 : Accès au site. Source : <http://fr.slideshare.net/>



Figure17 : Les 3 systèmes de trame Source : <http://www.archdaily.com/>



Figure18 : Les folies du parc. Source : <http://fr.slideshare.net/>

le cube de base de 10,80 m de côté varie en fonction⁴des activités que chacune accueille. Le parc compte au total 26 folies à l'image des constructions ludiques des parcs et jardins royaux du XVIIIe siècle, les

folies égayent la Villette de leur vif habit rouge. Ce leitmotiv architectural est un contrepoint harmonieux à la verdure des arbres et des prairies.

Chaque folie présente une forme spécifique car le cube de base de 10,80 m de côté varie en fonction des activités que chacune accueille. Le parc compte au total 26 folies.

Le système des lignes

Ce système comprend

- la galerie de la villette, laquelle relie la porte de la villette à la porte de Pantin.
- La galerie d'Ourcq, déployée parallèlement au canal d'Ourcq.
- La promenade cinématique, parcours sinueux desservant les jardins thématiques.
- Les allées du parc.

La galerie de la villette

Elle se matérialise sous la forme d'un abri ouvert avec une structure à haubans répétitifs qui accentue

les grandes dimensions de celle-ci. Au XVIIIe siècle, cette voie menait à l'ancienne commune de la Villette.



Figure 19 :Les galeries de la villette. Source : <https://lh4.googleusercontent.com/>



Figure 20 :La galerie de la villette. Source : <https://lh4.googleusercontent.com/>

⁴Comité Départemental du Tourisme (CDT). Le Parc de la Villette(en ligne).saint Denis. France. Disponible sur : <http://www.tourisme93.com/>. Consulter le : 5-02-2015.

⁵ALAIN ORLANDINI. Le Parc de La Villette de Bernard Tschumi. Edition Somogy éditions d'Art.2001.p46

Le paysagiste Alexandre y réuni les conditions propices au développement de 30 espèces qui y retrouvent un climat tropical ensoleillé et humide grâce à un ensoleillement optimal et à l'eau de drainage des pelouses. Au cœur de ce jardin, un cylindre sonore conçu par l'architecte BERNHARD LEITNER forme un salon en plein air : ses 24 haut-parleurs accompagnent le ruissellement de l'eau dans sa mélodie, Protégé du vent et du bruit, ce lieu paisible s'apparente à un jardin zen.

Jardin des équilibres

Ce jardin, qui joue sur la géométrie et les déséquilibres, invite à une expérience sensorielle saisissante. Sur une surface de 2 600 m², il se caractérise par ses couleurs changeantes et ses grands cerfs-volants métalliques au milieu de nombreuses variétés d'arbres : charmes, conifères, et chênes. Deux passerelles surplombent ce paysage insolite, la nuit l'éclairage y dessine une ligne mystérieuse.

Les composants du parc

5.3.2. Le Parc et la Grande Halle de la Villette

Programme de nombreuses manifestations : expositions, cirques, festivals et ateliers rythment l'année. Programmation riche, variée, pluridisciplinaire dans les domaines du spectacle vivant (arts de la piste, arts de la rue, cultures du monde, culture hip hop, théâtre, danse, installations et performances). Des ateliers ludiques et créatifs, toute tranche d'âge.



Figure 24 :Le Parc et la Grande Halle de la Villette.
Source : <http://lavillette.com/> <http://lavillette.com/>



Figure 25 :Le Parc et la Grande Halle de la Villette.
Source : <http://lavillette.com/>

Cité des Sciences

Chargé de reconverter la salle des ventes des abattoirs en un musée des sciences et techniques, l'architecte Adrien FAINSILBER choisit en 1981 d'ouvrir ce bâtiment la lumière. La Cité des sciences et de l'industrie donne les outils pour comprendre et connaître, à travers les développements de la science et de la technologie, ce monde en constante mutation. Dans ses espaces, elle accueille tous les publics : scientifiques ou simples curieux, seniors ou enfants, touristes... Sur 20 000 m², des expositions, permanentes ou temporaires, sont organisées autour de grands thèmes scientifiques, technologiques ou industriels, maquettes, audiovisuels, interactifs, animations, viennent enrichir leur contenu. Parallèlement, dans plusieurs espaces de rencontres, des conférences et colloques confrontent journalistes, scientifiques et grand public.

Cité de la Musique

Conçue par l'architecte Christian de Portzamparc, la Cité de la musique, inaugurée en 1995 au cœur du Parc de la Villette, est un lieu entièrement dédié à la musique avec 250 concerts par an, une médiathèque, une offre pédagogique riche et variée pour adultes et enfants et un Musée de la musique aux collections rares. Le Musée de la musique s'organise autour de 5 espaces de visites dont 4 espaces pour les musiques occidentales (du



Figure 26 : Cité des Sciences.

Source : <http://lavillette.com/>



Figure 4 Cité de la Musique.

Source : <http://lavillette.com/>

XVII^e siècle eau XX^e siècle) ainsi qu'un espace dédié aux musiques du monde.

5.3.3. La Philharmonie de Paris

La Philharmonie de Paris est un immense projet, de Jean Nouvel. Ouvert en janvier 2015, Elle propose moult concerts, expositions, ateliers. Un immense défi acoustique et artistique sur le site du parc de la Villette pour mettre à disposition du public un équipement musical exemplaire. Le bâtiment est centré sur une fantastique salle de concert tel un Cocon pour que la musique puisse vous envelopper par une sonorité sans faille. L'architecture est moderne, innovante et à "la pointe" de l'excellence tant sur le plan architectural qu'acoustique. Justement l'acoustique, l'accessibilité et le développement durable sont les maitres-mots de cet ensemble qui se veut être un modèle.

Le bâtiment est prévu pour avoir une superficie d'environ 23 000 m². Il comprend la grande salle de concert, 15 salles de répétitions, salle de conférence, cafés-restaurants, n'oubliez pas le pôle éducatif et l'espace exposition. Le toit sera accessible aux promeneurs offrant une vue surprenante et imprenable sur Paris.

Conclusion

Ce chapitre nous a permet de mettre le point sur les différents aspects de l'espace publics ces différentes définitions, son déclin et sa renaissance, leurs types et leurs aménagements afin de mieux appréhender leurs évolutions dans les villes.

Les espaces publics urbains sont des lieux privilégiés de la vie sociale et culturelle des usagers.

Tout au long de l'analyse, on constate que malgré la différence de la thématique de leur réalisation, ils représentent des similitudes qu'on peut synthétiser comme suivant, premièrement les jardins représentent les plus grands espaces verts dans leurs villes.



Figure 28 La Philharmonie de Paris.

Source : <http://lavillette.com/>



Figure 29 La Philharmonie de Paris.

Source : <http://lavillette.com/>

Puis il y a leur architecture centrée sur trois allées longitudinales du nord au sud. Mais aussi le concept de la promenade bien marqué par les parcours et les composantes des jardins, nous avons retenu les principes susceptibles de la requalification des quartiers

L'utilisation d'une nouvelle méthode pour le réaménagement des espaces publics à savoir :

-Le choix des matériaux et de mobilier urbain qui sont des éléments Essentiels à la lisibilité de la ville.

-Valoriser le patrimoine bâti.

-Améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer l'identité du quartier.

-Réhabilitation et valorisation des espaces publics.

-revitalisation de l'élément existant constituant la ville.

Chapitre II : diagnostique de contexte

Introduction

Dans cette phase nous allons :

Retracer l'historique de la ville de Tizi-Ouzou, de l'époque antique à nos jours.

Faire une analyse critique du paysage urbain de la ville de Tizi-Ouzou afin de dégager les enjeux et les questionnements auxquels nous tenteront de répondre lors de l'opération urbaine qu'on effectuera par la suite.

1. Choix de la ville

Notre choix s'est porté sur la ville de Tizi-Ouzou en raison du potentiel qu'elle renferme, que ça soit par la diversité de ses tissus ou sa richesse patrimoniale.

Le prétexte de notre choix sur cette ville a de plus été influencé par la volonté d'améliorer l'image de notre ville.

Sa situation stratégique par rapport à sa proximité de la capitale d'Alger.

Ville en pleine mutation, elle dispose d'un programme d'amélioration urbaine.

Depuis quelques années elle subit des interventions qui tendent à transformer le paysage urbain.

Son rôle important dans la région en tant que capitale de la grande Kabylie, complexité et diversité de son tissu urbain.

1.1. Présentation de la ville

La ville de TIZI-OUZOU cœur de la Kabylie a une altitude de 200m au-dessus de la mer, distante de 110 Km d'Alger la capitale et d'une 30 Km de la méditerranée et de 40 Km du massif du Djurdjura.

La ville de Tizi-Ouzou est encadrée entre deux massifs : au Nord, le Belloua

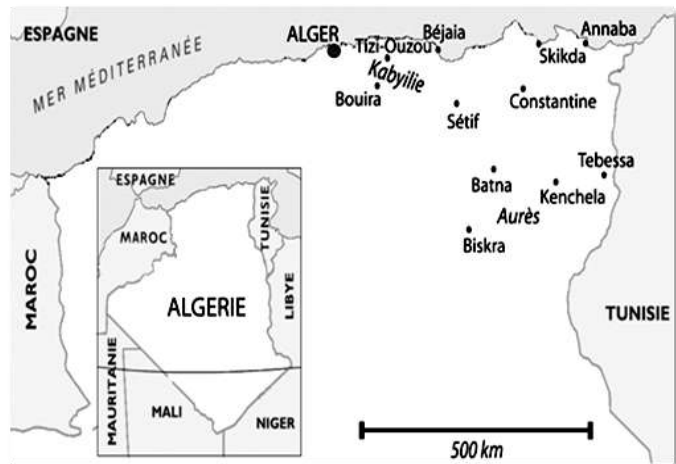


Figure 30 : carte de la situation
Source : PDAU Tizi-Ouzou ; 2008



Figure31 : carte de Tizi-Ouzou

a 650m d'altitude et au Sud le mont de Hasnaoua a 600 m, distant l'un de l'autre de 3 Km.

Elle est limitée

Au nord : par les communes de Sidi Naamen et de Ait Aissa Mimoun

A l'est : par les communes de Ouaguenoun et Tizi- Rached

Au sud : par les communes de Irdjen, Beni Aissi,

Beni Zmenzer et Maatkas

A l'Ouest : par les commune de Ben Khedda et Termitine.

1.2. Accessibilité

De par son système viaire complexe, la ville de Tizi-Ouzou est facile d'accès pour L'ensemble des villages et communes limitrophes. La ville est desservi principalement par la RN12, route d'Alger (Axe historique) permettent sept accès différents vers la ville dont les deux principaux sont :

- l'accès Est (Oued Aissi)
- l'accès Ouest (DBk)

1.3. Topographie :

La ville est érigée dans la vallée d'Oued Sebaou, elle est encastrée entre deux massifs d'environ 600m d'altitude:

- Au Nord Balloua
- Au Sud Hasnaoua



Figure 32 :Carte d'accessibilité à Tizi-ouzou
Source : PDAU Tizi-Ouzou ; 2008

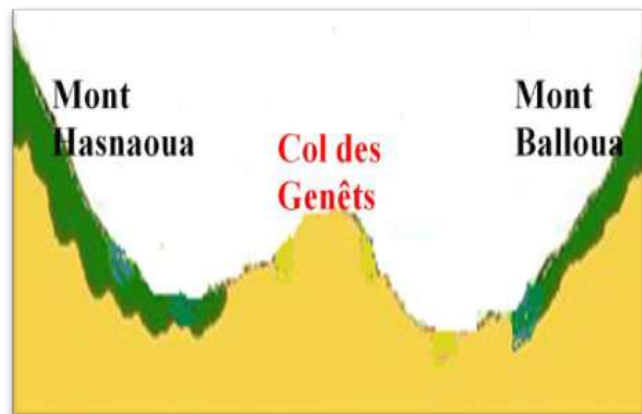


Figure 33 : carte de relief de Tizi-Ouzou
Source : PDAU Tizi-Ouzou ; 2008

1.4. Vocations de la ville



Figure 35 : Ville universitaire 09 pôles



Figure 34 : Ville administrative



Figure 37 : Ville culturelle culturelles
- Identité kabyle



Figure 36 : Ville Sportive présence de clubs et
d'infrastructures sportives

2. La ville et son histoire

La ville de Tizi-Ouzou a connu plusieurs transformations. L'état actuel est l'aboutissement d'un long processus de formation, apporté par les différentes civilisations qui se sont succédé durant l'histoire,

2.1. TIZI OUZOU A l'époque romaine (146 Av. J.C A1640)

a-Fait historique: Pénétration des Romains

b-Faits urbains:

-Création de l'axe territorial Alger- Bejaia.

-Création d'un poste de surveillance de passage sur le col des Genets vu de sa position stratégique.

-Formation du premier établissement humain; village Amraoua.

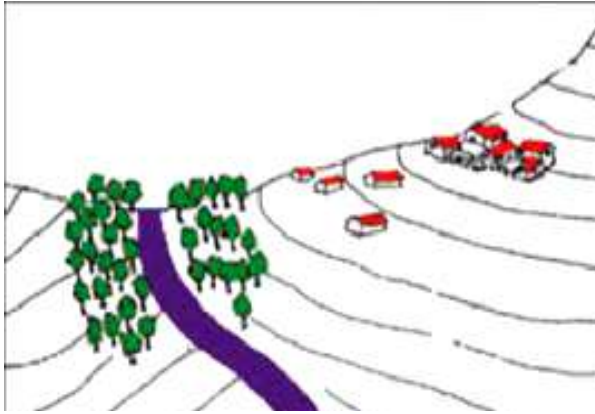


Figure 39 : implantation de village Amraoua
Source : PDAU Tizi-Ouzou

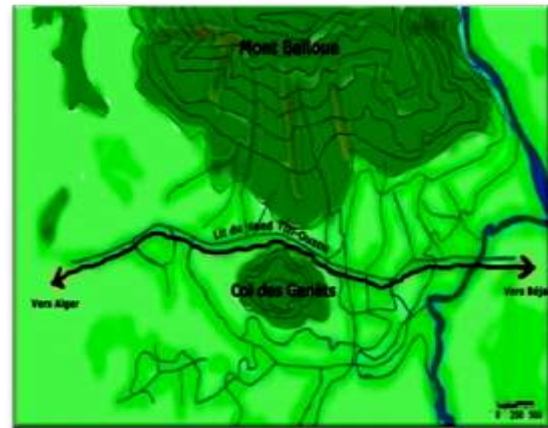


Figure 38 : Tizi-Ouzou à l'époque romaine
Source : PDAU Tizi-Ouzou

2.2. TIZI-OUZOU à l'époque ottomane (1640-1844)

a-Fait historique: Pénétration des Turcs

b-Faits urbains

Réorganisation du village Amraoua et la formation du premier tissu traditionnel "LA ZMALA".

Transformation du poste de surveillance en un Bordj militaire en 1720 (Bordj Turc).

Création du Souk Sept Khoja sur l'axe territoriale.

Création de deux portes sur l'axe territorial Alger Bejaia.

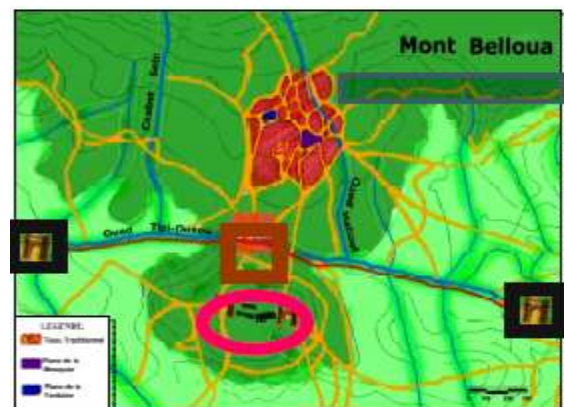


Figure 40 : carte de Tizi-Ouzou d'époque ottomane

C- Les Éléments de Permanence

L'axe territorial Alger Bejaia

d-Caractéristiques du tissu

- Une trame urbaine irrégulière
- Des mailles de dimensions différentes.
- Les quartiers de la ZMALA sont repartis suivant les cours d'eau et les fontaines.



Figure 41 : Le Souk

2.3. Tizi-Ouzou dans la période coloniale 1830-1962

2.3.1.1 Début de la période coloniale 1855-1873

«Urbanisme militaire»

a-Fait historique

Colonisation française 1830 avec une volonté de control et possession.

b-Faits urbain En 1855:

Les français entreprirent l'agrandissement du bordj turc pour le transformer en une caserne
Création d'un centre de peuplement qui se caractérise par:

-Un tracé en damier, structuré par deux axes importants, l'axe BALOUA et l'axe Alger – Bougie.

De leur intersection naîtra la place de l'église de part et d'autre de l'axe de centralité EST/OUEST

-Des limites qui furent matérialisées par une enceinte.

-Des portes qui furent les seuils d'accès au village, et assuraient la relation entre le de dans et le dehors.

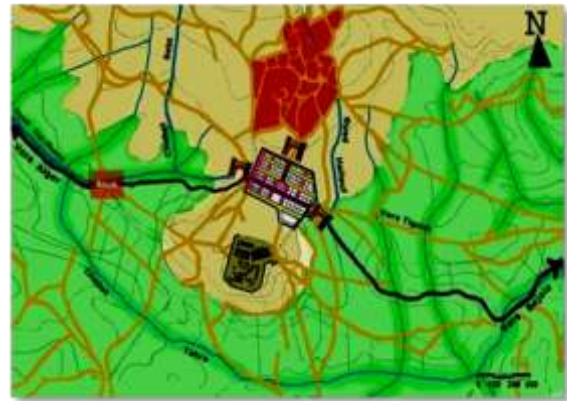


Figure 42 : carte de l'époque coloniale 1855-1873

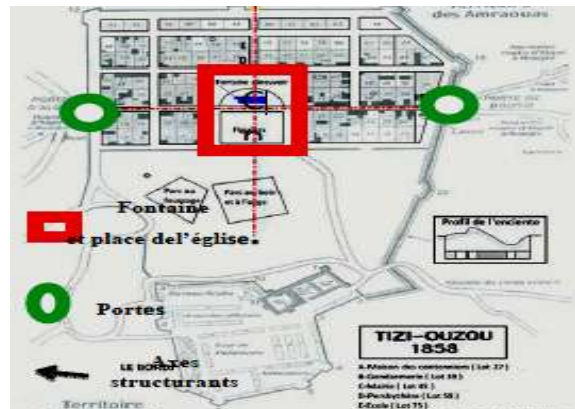


Figure 44 : tracé de novau colonial



Figure 45 : Carte d'extension de village colonial

2.4. Extension de village colonial

(1873-1890)

a-Fait historique:

- 1871: l'insurrection d'Al Mokrani.
- 1872: le noyau initial devient pôle de croissance démographique et d'activités.
- 1873: la commune est érigée en sous-préfecture.

b-Faits urbain:

Destruction d'une partie du Village kabyle.

L'extension du noyau initial jusqu'au limites du village Créations des boulevards 1888: Réalisation du chemin de fer entraînant une densification de marchandise et des flux humains et de nouvelles fonctions Administratives.

c- Les éléments de permanence

L'axe territorial Alger-Bejaia, Le bordj turc, Le souk, Le village kabyle.

d-Du village à la ville

La croissance de Tizi-Ouzou devient linéaire suivant l'axe Alger- Bougie qui fut renforcé par la ligne de chemin de fer en 1890, ponctué par de grands équipements.

Suite à l'exode rural, les autorités construisent des sites de recasements, modernes et la Carrière. Cette nouvelle extension se caractérise par: l'agrandissement de la ville dans la direction est et ouest avec franchissement de ses limites.

La porte d'Alger devient pôle de croissance, puis un simple nœud.



Figure 46 : Extension de village colonial
Source : PDAU TIZI-OUZOU 2008

2.5. Tizi-Ouzou dans la Période de la fin de colonisation

a- De l'ilot a la barre

Fait historique:

- Lancement du plan de Constantine par DE GAULE Plan de développement social et économique

Faits urbain:

- Introduction de l'urbanisme moderne

Fonctionnaliste zoning, grands ensembles et équipements...

- Réalisation de plusieurs cités 'habitations de type HLM.

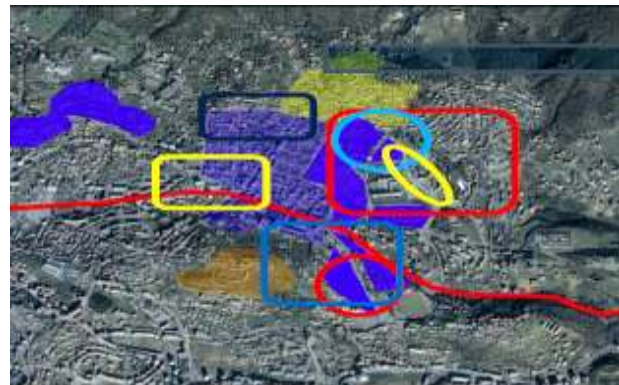


Figure 47 : Carte de la période coloniale
Source : PDAU traité par auteurs

- Cité les Genets
- Cité million
- Cité des fonctionnaires
- Cité Le Cadi
- Zone d'équipements socio-éducatifs au nord-Est
- Zone sanitaire au Nord
- Zone sanitaire au Sud-est
- Zone d'activités et de dépôt à l'Ouest

2.6. Tizi-Ouzou dans la période post coloniale : 1962 à nos jours

2.6.1. Eclatement de la ville (1962-1980)

a-Faits historiques

Indépendance.

- Une volonté de retour au sol.
- Le plan spécial de 1968-1977.
- Exode rural vers la capitale.
- Tizi-Ouzou devient capitale régionale.
- Stratégie de développement et équilibre régional.

b-Faits urbains

- Appropriation du patrimoine légué par les français.
- Habitat résidentiel de type lotissement et des tracés sinueux comme le village traditionnel.
- Introduction de réalisations significatives : les hôtels LALLA KHEDIDJA ET BELLOUA, la cité psychiatrique d'OUED AÏSSI, le stade de 1er Novembre, l'abattoir, les gares ferroviaires et routières

Réalisation d'équipements à l'image du nouveau statut de Tizi-Ouzou (le plan quadriennal 1973-1977) : l'université, centre hospitalo-universitaire, institut, centre de formation...



Figure 48 : carte de la période post coloniale
Source : PDAU Tizi-Ouzou ; 2008.



Figure 50 : l'Eglise



Figure 49 : la mosquée

2.7. Tizi-Ouzou dans la période POST coloniale :

2.7.1. Opération ZHUN SUD (nouvelle ville) de 1980-2008

a-Faits historiques

L'explosion démographique de 442%

- L'exode rural vers la ville de Tizi-Ouzou.
- La crise du logement
- La politique des ZHUN en Algérie.

b-Faits urbains

Un éclatement sud.

- Etablissement d'un vaste programme d'habitat urbain (ZHUN SUD) appelé Nouvelle ville.
- 1er axe de dédoublement de la RN12 : axe frères Belhadj qui se superpose sur un élément naturel (OUED KHEF-NEDJ)

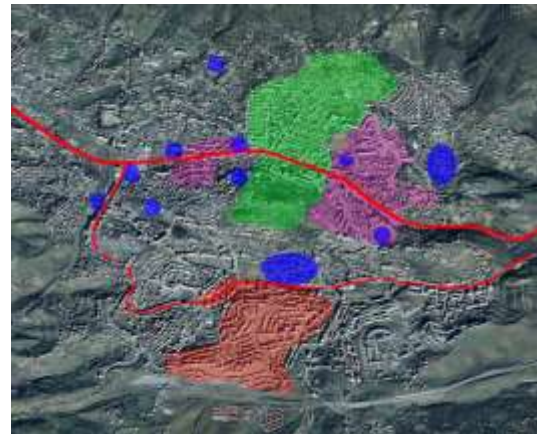


Figure 51 : Le 2eme éclatement : ZHUN SUD (1980-2008)
Source : PDAU

2.8. Après la ZHUN Les coopératives immobilières et lotissements

a-Faits urbains:

Éclatement Est-Ouest

- Un tissu industriel et résidentiel est créé à l'ouest de la ville puis à l'est vers Oued-Aissi.
- Déséquilibre entre les tissus de la ville : Traditionnel, colonial, post colonial.
- concentration des équipements dans le centre-ville.



Figure 52 : Carte Lotissements et coopératives immobilières
Source : PDAU

-1990: La libération du marché foncier et la privatisation des terrains (lois relatives à l'aménagement et à l'urbanisme...)

-urbanisation anarchique avec le lancement des lotissements privés/publics et les coopératives immobilières.

3. contexte d'intervention de l'ancienne gare

3.1. Choix du périmètre d'étude

Notre choix d'études porté sur l'entrée ouest de la ville .celui ci est montré l'importance du lieu et l'existence d'une friche urbaine qui un embarillons de projet initié par les autorités locale, qui a consisté a la délocalisation a une place publique .sans perdre de vue sa position idéale, le long de l'axe patrimoine ex RN 12et marque aussi l'entrée de la ville

3.2. Présentation de périmètre d'étude

a-Situation

Notre aire d'étude est situé a l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou.

b-Limite

Elle est limitée :

Du côté sud par la cité 11 décembre, cite Bouaziz.

Du côté nord par la cité 200 villas.

Du côté est par le tissu colonial.

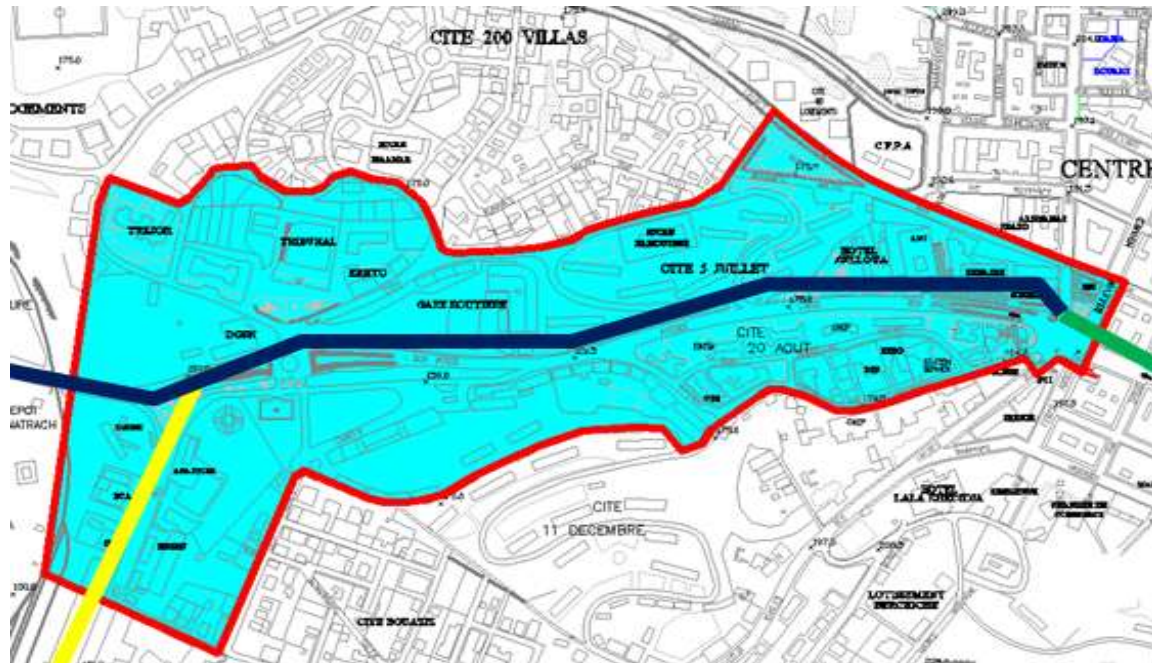
Du côté ouest par Chemine de fer.

c-Accessibilité

Notre aire d'étude offre plusieurs possibilités d'accès :

Par l'axe générateur de croissance qui est la RN12 du côté OUEST et par l'avenue ABANE RAMDANE de coté EST

Par le boulevard STITI ALI de côte sud ouest.



Avenue LAREBI BEN M'EHDI ——— Avenue ABANE RAMDANE ———
 Boulevard STITI ALI ———

Figure 53 : Carte de délimitation et accessibilité de quartier
 Source : PDAU traitée par auteur

Constat :

Notre quartier recel des éléments patrimoine important, des équipements administratifs, culturels avec peu de cohérence urbaine, l'absence d'un plan de structure global équilibre tout cela se rajout a la complexité de gestion de la circulation, sur plan mécanique, que piétonne

3.3. Analyse et diagnostique des l'élément urbain

3.3.1. L'espace non bâti :

Les espaces non bâtis sont soit des voies de circulation non hiérarchisées, ou encore des espaces libres non définis due à l'absence d'une structure spatiale hiérarchisée.

a- La place du musée de la ville

La place LAMARI MEZIANE place du musée de la ville, est située sur un carrefour important qui constitue un repère incontournable de la ville (Le rond-point de Tizi-Ouzou).Ce carrefour est en fait une grande place bordée de plusieurs équipements comme le siège de la Sonelgaz, des PTT, de l'agence l'ACTEL et du musée



Figure 54 : Place du musée
 Source : Photo de l'auteur

de la ville.

Cet espace à haute valeur symbolique est le lieu de rassemblement spontané des gens à Tizi-Ouzou lors d'événements importants.

b- La place de l'olivier

Fruit du déplacement de la station de taxis, cette place a été réalisée par l'APC afin de décongestionner l'entrée de la ville et surtout accompagner l'aménagement du carrefour Matoub Lounes.

Cette place aujourd'hui très fréquentée par les gens, est souvent sollicitée pour l'organisation d'expositions.

nous noterons cependant qu'il existe un jardin

fermé au public limitrophe à la place de l'olivier et qui était jadis l'emplacement du souk de Tizi-Ouzou, pouvant offrir des potentialités importantes dans l'extension de l'aménagement de la place. Cet espace doit être réhabilité et travaillé comme une seule entité.

c- La place de la bougie

1^{er} carrefour situé à l'entrée de la ville converti dans le cadre des derniers réaménagements de la ville, eu mémoriel des martyrs le reste du site ; notamment l'ancienne gare se voit réaffectée à un espace public. Où les gestes des pouvoirs public sont timides tel espace est à une opportunité intimes s'ues contribué à une meilleure synergie urbaine (espace de transition et de mémoire du lieu)

d- Le jardin de la cité 5 juillet

Ils se situent en face la cité 5 juillet de côté nord est, il est d'une forme triangulaire, il s'étend sur une superficie de 3760,5 m², clôturé des trois côtés.

Il dispose de deux entrées une de côté Est et la deuxième de côté Ouest.



Figure 55: La place de l'olivier
Source : Photo de l'auteur



Figure 56 : La place de la bougie
Source : Photo de l'auteur

Proche du centre-ville, ce jardin reste faiblement fréquenté à cause du manque d'entretien de sa végétation variée et d'aménagement. Il ne participe pas à la dynamique urbaine, il doit être plus flexible, plus ouvert



Figure 57 : le jardin 240 logement
Source : Photo de l'auteur



Figure 59 : La clôture de jardin
Source : Photo de l'auteur



Figure 58 : La clôture de jardin
Source : Photo de l'auteur

La place M'BAREK AIT MENGUELLET

Les différentes propositions faites pour le réaménagement de cette placette

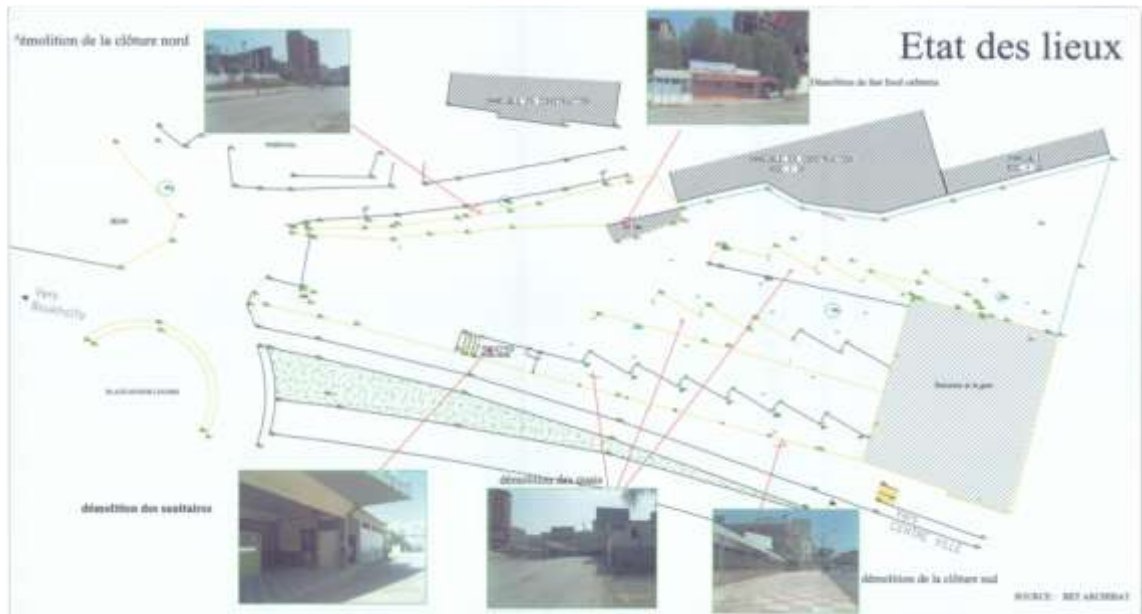


Figure 60 : Carte d'état des lieux
Source : REHABILITATION DES PLACES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE TIZI-OUZOU, Mme KHELIFANE –HAMITI Samia

Les formes d'aménagement

Formes 1

Cette variante dans sa fonction s'adresse à toutes les tranches d'âge. Une partie réservée à l'intérieur de la place destinée aux enfants afin de les sécuriser en les éloignant de la route. Une deuxième partie comportant une scène s'adressant aux artistes et à la jeunesse et enfin la troisième catégorie, qui à la recherche du calme, occupe les bancs du côté du mur végétal prévu. Cette variante retient le principe du maintien de deux quais de l'ancienne gare.

Elle préconise la démolition du 1er quai et la réhabilitation des deux autres en les affectant à des espaces de repos couvert avec des plans d'eau tout au long de l'axe principal ainsi que la projection d'aquarium géant intégré aux quais.

Formes 2 : Celle-ci repose sur un aménagement conçu comme un quai avec une série d'aires de détente avec des bancs et des tables, le tout couvert par des pergolas soigneusement végétalisées. Elle prévoit également un grand jet d'eau, ainsi qu'un parcours arboré de petites haies végétales.

Formes 3 : La conservation de l'aire de jeux pour enfants ainsi que de la scène artistique.

La conservation du jet d'eau (le minéral),



Figure 61 : Plan d'aménagement

Source : REHABILITATION DES PLACES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE TIZI-OUZOU, Mme KHELFAHE -HAMITI

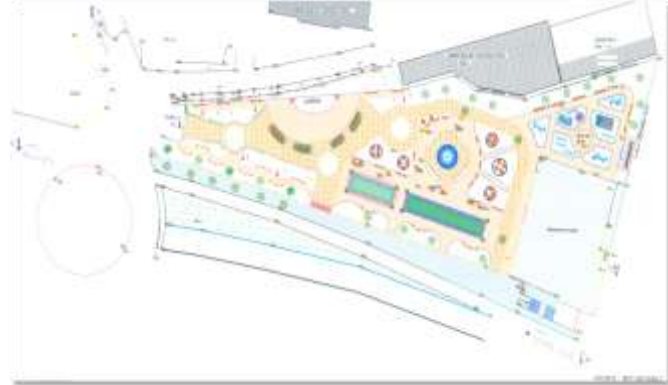


Figure 62 : Plan d'aménagement

Source : REHABILITATION DES PLACES PUBLIQUES

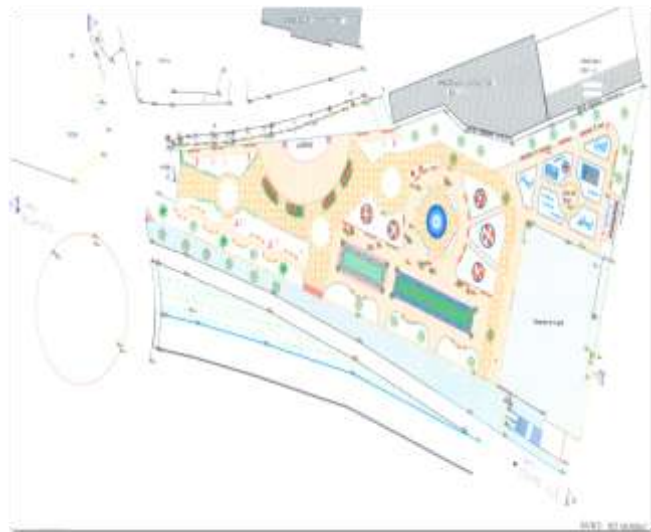


Figure 63 : Plan d'aménagement

Source : REHABILITATION DES PLACES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE TIZI-OUZOU, Mme

mais son déplacement du côté de la scène afin de créer un espace destiné comme terrasse pour les buvettes projetées.

Aérer l'espace au maximum et le rendre accessible sur tous les côtés. Cette forme retenue par les décideurs a été au détriment de la végétation (plusieurs espaces verts supprimés).

Analyse de la place

Sur le plan formel ; il s'agit d'une place de forme longitudinale, accessible et fluide. Située sur un axe structurant et en face de la place de l'olivier, nous constatons que l'un des effets de la création du carrefour Matoub Lounes est le déplacement de la centralité de la ville.

Du point de vue de la fonction, la gare routière a changé de vocation. La fonction et le rôle de la place sont multiples. Elle s'adresse à des tranches d'âges différentes et appelle à la mixité sociale.

D'aire de détente, à un espace d'exposition en passant par une aire de spectacle en plein air, cet espace se métamorphose en fonction de la conjoncture.

Aménagement du la place

Le mobilier choisit pour cet espace est divers. Nous retrouvons deux types de bancs ; l'un pour les adultes en bois avec des supports simples en fonte et l'autre plus petit plus coloré et avec des supports en forme d'animaux sauvages (éléphant, girafe). Nous avons également des poubelles avec une structure en acier galvanisé et une cuve en bois (spécificité de la région) La végétation n'y est pas très dense. Les talus sensés être couverts de végétation sont presque tout nus, d'où l'absence du mur fleuri. Quelques essences d'arbre résistent au manque de civisme des citoyens. On y trouve également du gazon naturel.



Figure 64 : photo de la place
Source : Photo de l'auteur



Figure 65 : mobilier extérieure
Source : photo de l'auteure



Figure 67 : espace vert de la place

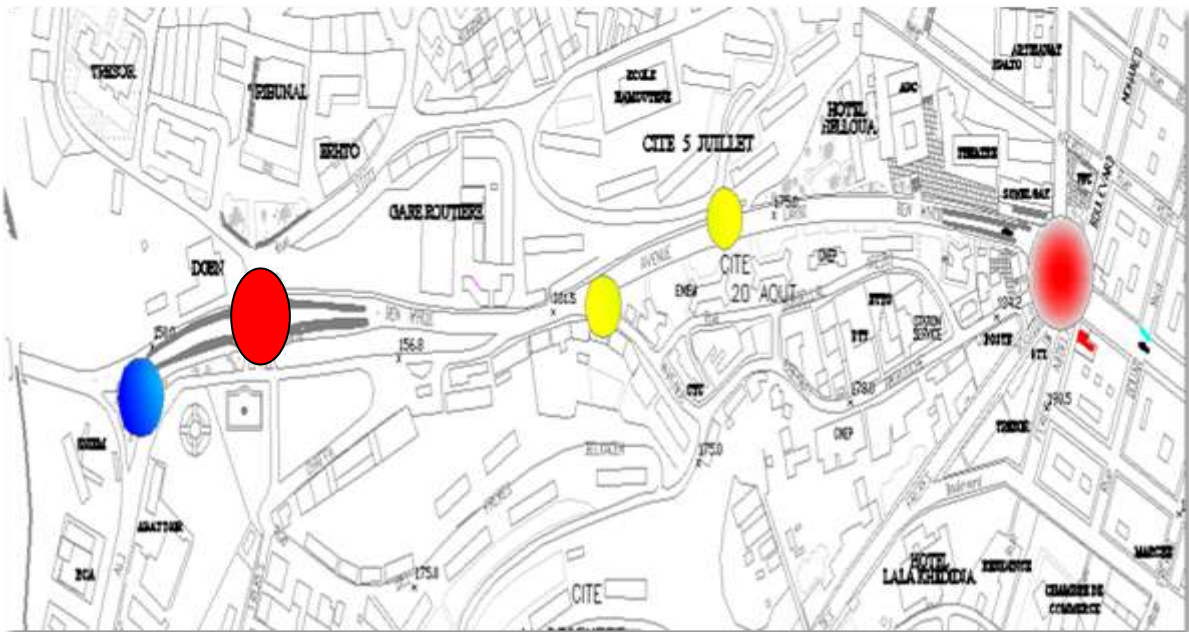
Source : photo de l'auteur



Figure 66 : Aire de jeux se la place

Source : Photo de l'auteur

Analyse des nœuds à l'échelle de quartier



Nœud de 1^{er} degré



Nœud de 2^{ème} degré



Nœud de 3^{ème} degré



Figure 68 : Carte des nœuds de quartier

Nœud Babouche Saïd

Son flux est très important

C'est le point de convergence de plusieurs

axes (avenue Abane Ramdane ,

Boulevard Larbi ben M'hidi;

Boulevard Saïd Ouzefoune) Elle occupe une

place stratégique dans la trame urbaine c'est un

espace d'orientation de repère et un choix

directionnel.

Elle est ponctuée par plusieurs équipements.



Figure 65 : Nœud Babouche Saïd

Source : traité par l'auteur

Nœud de la bougie :

C'est un espace de convergence des grands axes à savoir l'avenue Arbi Ben M'hindi et boulevard Stiti Ali, constituant un flux très important.



Figure 69 : Nœud de l'ex porte bougie
Source : prise par l'auteur

Nœud de cité 5 juillet :

Ce nœud qui se caractérise par un flux important vu qu'il est traversé par l'axe historique L'avenue Larbi Ben M' Hidi ce qui constitué un flux important .

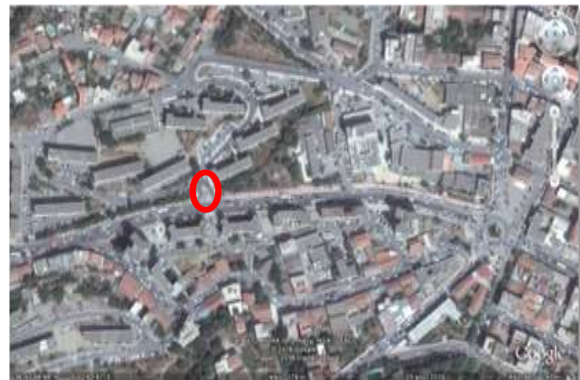


Figure70 : Nœud de cité 5 juillet

g- Les systèmes vairés :

L'aire d'étude présente un réseau de voies de dimensions différentes entre avenues et rues, et le tout se structure autour de l'axe générateur de croissance l'avenue LAARBI BEN MHIDI, les autres voies sont le résultat d'une extension non étudiée celle de l'urbanisme moderne.

Boulevard Stiti Ali

Un long boulevard linéaire doté d'une forte présence commerciale et axe de secteur qui prend la naissance de carrefour, M. LOUNES.

Il est perpendiculaire à l'avenue de LARBI ben MHIDI.



Figure 71 : Boulevard Stiti Ali
Source : Prise par l'auteur

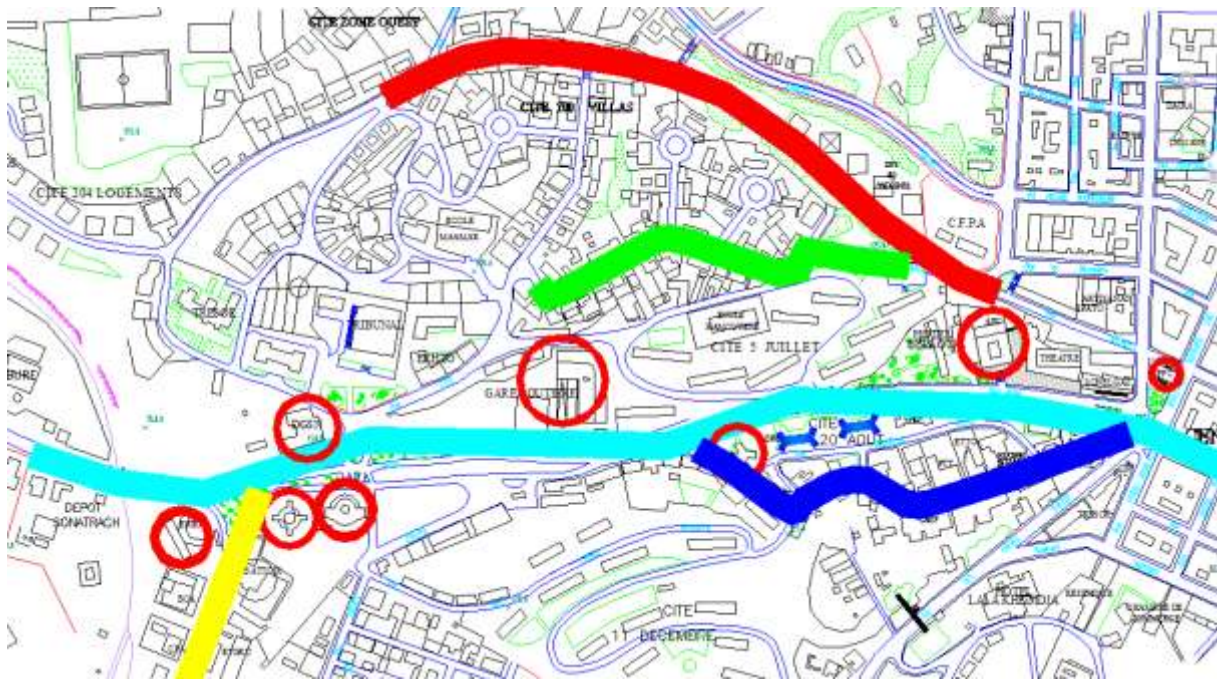


Figure 72 : carte traitée de l'accessibilité,
Source : PDAU traité par auteurs



Les voies principale

L'avenue Larbi ben M'hidi

Il s'agit de la voie qui relie le carrefour MATOUBE LOUNES (porte ouest de la ville) au nœud babouche Saïd (centre-ville), la présence des équipements importants lui assure une dynamique urbaine. présence des espaces non affectés deviennent des parkings sauvages.



Figure 73 : L'avenue Larbi ben M'hidi
Source : Prise par l'auteure

3.3.2. Analyse du bâti

Des cités ont vu le jour pendant la période allant de 1970 à 1980, planifiés dans le cadre du programme spécial du développement de la wilaya de Tizi-Ouzou, sont réalisés sous forme de grands ensembles.

Il s'agit de : cité 20 Aout, cité 11 Décembre, cité 5 juillet.

— Les cités sont implantées sans aucune articulation à la structure urbaine existante.

- Implantation anarchique induite des espaces résiduels.
- L'espace public non défini, absences d'hierarchisation des espaces.

Ces cités représentent cependant un patrimoine bâti bien réparti sur le territoire de la ville de Tizi-Ouzou, L'amélioration des conditions de vie s'impose.

D'après notre diagnostic, nous constatons que l'état de ces cités n'est pas vraiment vétuste, donc elle nécessite de l'entretien qui rentre dans le cadre d'une opération globale



Figure 74 : La cite 5 juillet
Source : Prise par l'auteur:



Figure 75 : La cité 11 décembre.
Source : Prise par l'auteur



Figure 76 : La cité 20 Aout
Source : Prise par l'auteur

L'EPLF :

Style moderne et forme dégradé RDC+10

Affectation du RDC au Commerce.

Sa façade est simple sans aucune animation,

Hétérogénéité de gabarit, il présente un obstacle qui empêche la vue.

3.4. Potentialités

La situation du quartier à l'entrée de la ville lui permet de travailler l'image de cette dernière et de refléter tous ces atouts : historiques, paysagers et culturels...

— Sa position centrale entre les autres fragments de la ville à savoir le tissu colonial, la cité Bouaziz et la cité 11 décembre, la cité des 200 villas lui offre la possibilité d'être un maillon articulatoire urbain.

— Étant traversé par l'axe générateur de croissance, le quartier peut s'insérer facilement dans la dynamique urbaine.

— La présence de bâtiments modernes offre l'opportunité de mise en valeur du patrimoine récent (architectures modernes).

— la présence de plusieurs équipements publics lui confère la possibilité d'attractivité et d'ouverture de ces derniers sur la ville ainsi qu'un apport en termes d'économie.

3.4.1. Les carences de quartier



Figure 77 : L'EPLF
Source : Prise par l'auteur

Aucun respect de l'alignement.

- Aucune animation malgré que les RDC sont affectés au commerce. (Cité CNEP)
- Rupture structurelle et fonctionnelle
- Disfonctionnement entre les entités du quartier
- La non-présence d'espace réservé à la poubelle ;
- Le quartier tourne le dos à l'urbain par la présence de clôtures.
- L'absence d'une réflexion globale induite à des espaces résiduels difficiles à maîtriser.
- Le passage est immédiat entre l'espace public et l'espace privé. (cité CNP et 20 aout)
- Une hétérogénéité dans la typologie du bâti (tours et barres) sans aucune articulation.
- Absence de séquences urbaines provoquant des moments d'arrêts.
- Hiérarchie perdue : portes et seuils non matérialisés parfois non existent.
- Disparition des limites par la disparition du parcellaire.
- Disparition de l'approche structurelle pour laisser place à la philosophie programmatique.
- Réseau viaire dégradé et plan de déplacement non réfléchi.
- Modes de transport classiques
- Façades en état vétuste.
- État défectueux des trottoirs.
- Manque d'espace vert.
- Manque des espaces de stationnements dans le quartier.
- La densification des équipements sans possibilité de prise en charge.
- Incohérence des projets (le musée régional, la maison de l'environnement...)
 - absence de la culture urbaine
 - absence de cohérence urbaine

3.5. Synthèse

L'absence du lien entre l'homme et son environnement, entre la ville, l'architecture, et son histoire, a induit une baisse de l'attractivité.

Le site ne joue pas son rôle, et ne marque pas le seuil d'entrée de la ville, car il n'est pas porteur d'identité ni de mémoire du lieu, Ce constat nous a amenés à développer une réflexion afin de proposer un projet de requalification de ce quartier. Il s'agira ainsi de mettre en œuvre une stratégie urbaine capable de réconcilier la ville avec son architecture, son histoire et sa culture, Il est possible d'envisager une revalorisation urbaine du site en injectant un nouveau programme à valeur urbaine et en désenclavant ce quartier tout en maintenant le bâti existant.

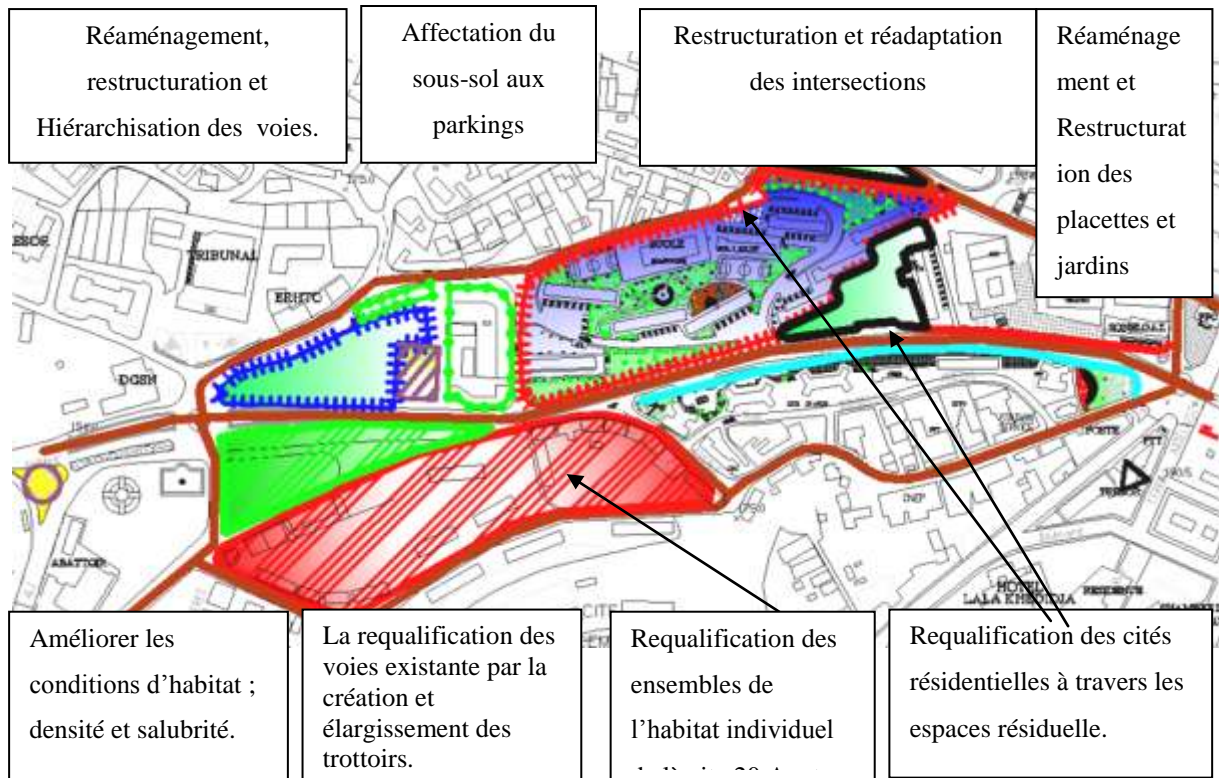


Figure 78 : Carte d'enjeux

4. Propositions à l'échelle du quartier :

4.1.1. Le programme d'actions :

4.2. Action mobilité et perméabilité

Projection de nouvelles voies notamment :

- La voie se situant entre l'hôtel BALLOUA et le siège de L'APC.
- La voie qui entoure l'hôtel BALLOUA et qui débouche sur la rue MOHAMED KHEMISTI.
- La voie se situant entre la cité 5 juillet et l'ex gare routière.
- Création d'une trémie qui permis naissance de la bougie et qui termine à la place BABOUCHE SAÏD.

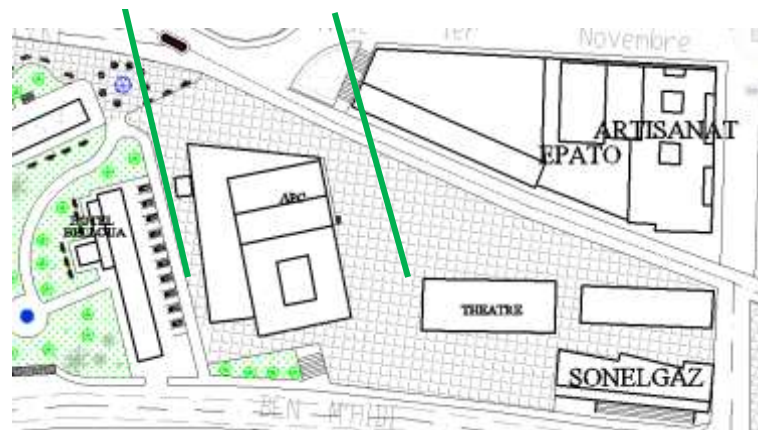
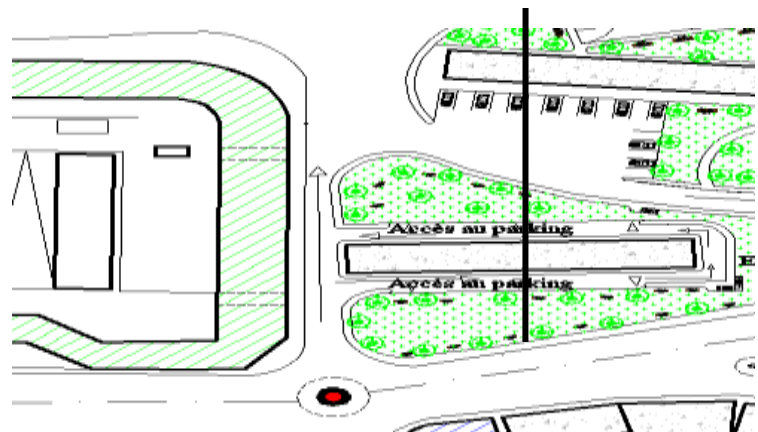


Figure 79 : Carte de proposition des voies



- assurer une bonne accessibilité aux entités du quartier.
- Assurer l'articulation entre l'entrée de la ville et le fragment nord-ouest qui souffre d'une marginalisation.

4.3. Réaménagement et des voies et des carrefours :

Donner une perméabilité et une fluidité au quartier cité CNEP.

Désengorger l'axe structurant de la ville (L'avenue L' ARBI BEN M' HIDI) qui souffre d'un sur flux mécanique et piéton.

La mise en évidence des différents nœuds principaux de notre périmètre d'intervention par des stèles ou des symboles afin de valoriser les grands axes de circulation et créer des éléments de repères pour la ville.

Réaménagement de carrefour MATOUB LOUNES.
Structuration et affectation des parkings au sous sol.



Figure 80: Carte de réaménagement de carrefour Matoub LOUNES

4.4. Action requalification des espaces publics

- Mise en valeur des équipements existants L' APC, le siège du sonel gaz, l'hôtel BALLOUA, et ce, par l'élimination des clôtures et le réaménagement des espaces publics.
- Réaménagement des espaces résiduels de la cité 5 juillet et cité 20 Aout. -Réaménagement



Figure 81 : proposition d'un jardin



Figure 82: Carte de réaménagement de la cite 5 Juliet

de la place de la liberté d'expression

-Réaménagement de jardin de la cité 5 Juliet et élimination de ces clôtures pour crée un dynamisme urbaine.



Figure 84 : carte de réaménagement de jardin de 5 juillet



Figure 83 : carte de réaménagement de jardin de 5 juillet
Source : l'auteur

Réaménagement du jardin de l'hôtel BELLOUA.

Réaménagement de la place de la liberté d'expressions avec des abriés bus .

Réaménagement de la place de l'ex gare routière et unifier la place d'olivier et le jardin de la JSK pour crée une continuité urbaine entre ces entités.



Figure 85 : réaménagement du jardin de BELLOUA
Source : l'auteur



Figure 87 : réaménagement de la place de la liberté d'expressions
Source : l'auteur



Figure 86 : place de la liberté d'expression
Source : l'auteur

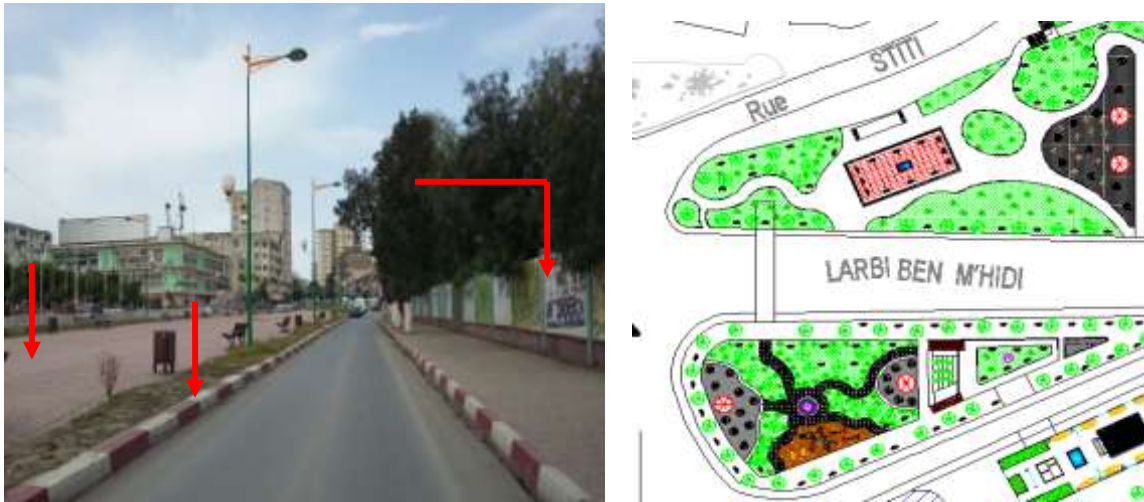


Figure 88 : places de M' BAREK AIT MENGUELLET
Source : l'auteure

4.5. Action requalification du cadre bâti

Réhabilitation de la façade de la cite EPLF en façade végétale.

Réhabilitation de la cité 5 juillet.

Requalification des maisons individuelles de la cité 20 aout en un ensemble cohérent

Dans le bute d'assurer une relation entre les entités de notre aire d'étude et la ville, entre celle-ci et celles des parties adjacentes à savoir, le tissu colonial et le quartier nord

ouest et afin de préserver le patrimoine paysage et moderne. Ce qui nous a poussés à poser cette problématique :

Comment peut –on redonner une nouvelle image.

Une image urbaine globale cohérente tout en préservant les acquis historique, patrimoniaux, culturels, identitaires et naturel.

Donc notre objectif consiste à :

Donner une nouvelle image au site tout en préservant la mémoire du lieu.

La projection d'un équipement qui assure la communication avec son contexte, ainsi que le contacte sociale et la préservation de la culture locale. Prendre en charge le potentiel naturel et historique par la conservation et la valorisation du patrimoine contemporain (ancienne gare) par la requalification en forum de la culture



Figure 89 : exemple d'une façade végétale
Source : Photo tirée de Google

Chapitre III approche architecturale

Introduction

L'ensemble des actions menées au cours de l'opération urbaine, suivent une stratégie d'ensembles, véhiculant des projets capables de participer activement aux nouvelles dynamiques du quartier.

Le projet structurant au sein de la proposition de renouvellement urbain découle donc de cette stratégie, et nous l'aborderons avant tout comme un processus et non un résultat, où seront combinées les données relatives au contexte (économique, culturel, social ou physique), avec le programme et les références théoriques.

Le projet architectural doit véhiculer une identité propre à lui, le résultat unique de l'interaction entre son contexte et sa thématique. L'équipement doit s'intégrer au site et le site doit mettre en valeur l'équipement, sous une forme d'ensemble cohérent et équilibré.

1. L'étude thématique

La recherche thématique est essentielle dans le processus de conception du projet architectural. Elle permet de comprendre le thème, de définir les buts et les besoins du projet qui permettront d'établir le programme.

2. Choix du thème

Le choix de projet, un centre culturel dans le quartier sud ouest de la ville de TIZI OUZOU a pour objectif principal de faire prendre conscience aux usagers de la culture et la mémoire du lieu, de la préserver et la transmettre aux générations futures pour assurer son maintien dans le temps. Cet équipement sera un vaste champ d'exposition des différentes cultures ayant traversées la ville de TIZI OUZOU.

3. Définitions de la culture

Le thème (culture) : est d'origine latin, il signifie tout d'abord à la mise en valeur d'un domaine particulier et la pratique requise par ce domaine. Dès la naissance, nous luttons pour établir un peu d'ordre dans l'infinie variété de notre environnement, l'ordre que nous atteignons résulte de la collaboration et de la transmission de l'information. L'ordre acquis est défendu contre les attaques, le besoin d'ordre rend l'homme à la fois créateur et conservateur ; cet ordre commun s'appelle culture.

3.1. Définition de l'équipement culturel

Nous entendons par équipement culturel tout établissement public chargé de promouvoir et de développer toutes les activités pouvant contribuer à l'épanouissement de la culture nationale et populaire. Il constitue un lieu de création, de production et de diffusion de la culture.

3.2. Définition du centre culturel

C'est un lieu public destiné à accueillir des activités culturelles, arts, musiques et spectacles. Un centre culturel est une institution et un lieu qui propose notamment une programmation de spectacles, des expositions, des conférences mais aussi de l'animation socioculturelle à destination de la population locale [Le forum c'est une issue vers la démocratisation de la culture]

3.3. Rôle du centre culturel

Son rôle consiste à préserver, transmettre, perpétuer la culture à travers le temps et être à la disposition d'un large public afin de satisfaire ses besoins.

3.4. Objectifs du centre culturel

Offrir la possibilité de se cultiver et pratiquer l'activité désirée.

Encourager l'échange d'idée, d'expérience et augmenter le contact entre les individus.

Epanouir le patrimoine culturel.

Affirmer l'identité culturelle algérienne.

Assurer l'attractivité et l'animation du quartier.

4. Etudes d'exemples de référence :

L'analyse des exemples de référence étrangers similaires à notre thème, nous permettra de tirer des renseignements sur les différentes activités à intégrer dans un centre culturel, ainsi que les espaces qu'il peut abriter, et cela dans le but de réussir la programmation et l'organisation des espaces de notre équipement.

4.1. Exemples n°1 : le complexe culturel « les champs libres »

Présentation du projet

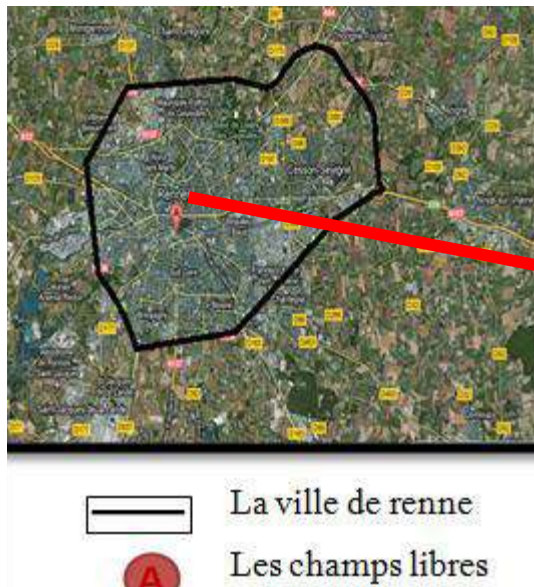
Le projet est conçu par l'architecte Portzamparc au centre de la ville de Renne, longeant le côté sud de l'esplanade Charles de Gaulle.



Figur90 : image du centre culturel des champs libres
Source : www.leschampslibres.fr

Situation du projet

Les champs libres se situent à renne en France.



Localisation des champs libres



Figure 91 : situation de projet
Source : www.google.Com

Regrouper trois entités importantes : bibliothèque, musée de Bretagne et l'espace des sciences.

Devenir un lieu touristique et créatif.

Devenir un lieu de divertissement et de loisir.

Devenir un lieu de manifestation culturelle.

L'accessibilité

Le centre est accessible depuis le boulevard Magenta et la rue Albert Aubry.



Figure 92 : L'accès depuis la rue Aubry
Source : www.leschampslibres.fr



Figure 93 : l'accès depuis le boulevard Magenta
Source : www.leschampslibres.fr

L'aspect formel

Le projet est composé de trois volumes distincts (voir la figure ci-dessous) :

Une pyramide renversée en verre pour la bibliothèque.

Un cône surmonté d'un dôme pour l'espace des sciences.

Un parallélépipède pour le musée de Bretagne.



Figure 94 : la volumétrie de projet
Source : www.leschampslibres.fr

La Bibliothèque est une pyramide inversée en verre couvert de panneaux ondulés en aluminium laqué blanc.

— L'utilisation du verre et la couleur blanche offre à la bibliothèque une bonne visibilité, et invite le public et surtout les lecteurs.

Le musée de Bretagne :

C'est un parallélépipède en ciment rouge renvoi au schiste et le zinc sombre qui rappelle l'ardoise typique des constructions en Bretagne.

Le Centre de culture scientifique, technique et industrielle « espace des sciences » :

En un volume conique en écailles de zinc pré patiné sombre, anthracite rappellent les traits en ardoise typique de la région.

Description du projet

Au niveau sous-sol, nous trouvons :

La salle de conférence Hubert Curien de 450 places, destinée aux conférences, aux débats et aux congrès.

Le café des champs libres : il accueille des conférences et des débats (café-philo, café-histoire, café-internet, café-citoyen, cafés des sciences...).

Niveau RDC : ce niveau est destiné à l'accueil du public et présente un espace de vie pour les citoyens par les espaces qu'il contient.

1, 2,3 : Accès.

4 : accueil.

5 : Accueil bibliothèque.

6 : exposition temporaire (l'espace des sciences).

7 : exposition temporaire.

8 : espace des enfants (bibliothèque).

9 : espace des enfants

(espace des sciences).

10 : monte vers le musée de Bretagne.

11 : espace de consommation.

13 : entrée auditorium.

14 : auditorium.

15 : boutique des champs libres.

16 : parking.

Niveau 1 : niveau musée de Bretagne, c'est un lieu d'exposition, de diffusion et de conservation.

Il abrite les espaces suivants :



Figure 95 : la salle Hubert Aubert
Source : www.leschampslibres.fr

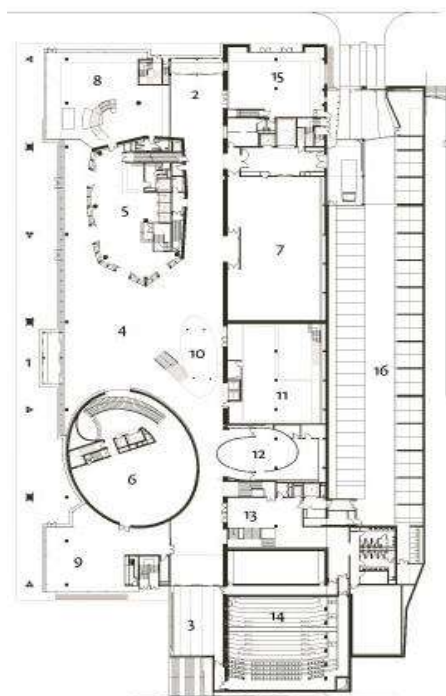


Figure 102 : plan du RDC



Figure 96 : vue le l'accueil
Source : www.leschampslibres.fr

(voir la figure ci-contre) :

- 1 : Musée « Bretagne et univers ».
- 2 : Salles d'exposition.
- 3 : Ateliers.
- 4 : Salle Dreyfus
- 5 : Animations.
- 6 : Salle de lecture des enfants.

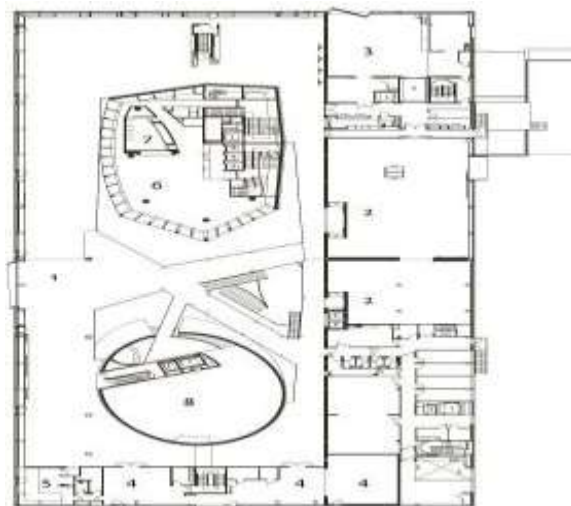


Figure97 : plan du 1^{er} étage

Entité culturelle d'information de documentation	
Bibliothèque :	580 m ²
Espace de lecture+ rayonnage	500 m ²
Archives	80 m ²
Vidéotheque :	200 m ²
Salle principale	110 m ²
Salle de groupe	35 m ²
Espace de prêt	25 m ²
rayonnage	30 m ²
Cyber espace :	150 m ²
Salle principale :	65 m ²
Salle de cours :	50 m ²
Salle de traitement :	35 m ²
Entité pédagogique de création et d'initiation	
Atelier de peinture	90 m ²
Loge	10 m ²
Atelier de sculpture	75 m ²
Dépôt	15 m ²
Laboratoire photo numérique :	80 m ²

Labo traditionnel	35 m ²
Salle de cours	25 m ²
Chambre noir	20 m ²
L'entité spectacles scéniques, projections et conférences	
auditorium :	330 m ²
Salle principale	220 m ²
Scène :	30 m ²
Loges H/F	2*15m ²
Sanitaires H/F	2*20m ²
Projection	10 m ²
Salle de conférence :	170 m ²
Salle principale	145 m ²
Locaux techniques	20 m ²
Loge	5 m ²

7 : Salle de la terre : elle abrite une exposition permanente sur l'histoire géologique.

Niveau 2 et 3 : c'est un lieu d'information, de savoir, d'exposition, de rencontre et de loisirs.

Pour la bibliothèque :

Le deuxième niveau abrite l'espace de musique avec des CD et DVD musicaux et des livres sur ce sujet.

Troisième niveau constitue un espace de science et vie pratique-sciences naturelles —, informatique et mécanique. Pour l'espace des sciences : ce niveau contient le planétarium, c'est une salle de 96 places avec écran hémisphérique de 14 mètres de diamètre.

Niveau 4, 5, 6 : c'est un espace de convivialité, de rencontre, d'éducation, d'attraction et un lieu d'instruction. Il abrite la salle bibliothèque, des bureaux, des conservations art, société, civilisations-sciences humaines et sociales —, et aussi des fonds patrimoniaux et régionaux et des collections de l'écrivain français Henri Pollès.

Les concepts utilisés : L'échelle : le projet par son échelle et son gabarit, respecte son

environnement et s'insère dans son contexte et son entourage ;
 La fragmentation : le volume total se compose de trois volumes qui reprennent les trois entités du projet : musée, bibliothèque et un espace des sciences,
 La signification : Les écailles du cône rappellent les toits en ardoises typiques de la région ;
 Les façades rappellent les falaises de granit rose des cotes bretonnes.
 Le schiste rouge dans le hall d'accueil fait référence Aux hôtels particuliers situés derrière les champs libres.
 La lumière et l'ouverture : par l'utilisation du verre.
 Le dialogue : entre le projet et son environnement, par l'utilisation des parois vitrées, ainsi que les trois entités se dialoguent entre elles, grâce aux escaliers et aux passerelles qui permettent d'assurer la continuité.

Les entités artistiques d'exposition	
Espaces	Surfaces
hall central et atrium : • des esplanades • des places • terrasses	930 m ²
Librairie	55 m ²
Boutique d'art	45 m ²
Cafétéria	110 m ²
Espace préparation	15 m ²
Dépôt	50 m ²
Salle de consommation	75 m ²
Exposition	1400 m ²
Exposition Temporaire	600 m ²
Dépôt	50 m ²

Programme surfacique du projet

Après avoir analysé l'équipement nous sommes arrivés à dégager son programme qualitatif et quantitatif représenté dans le tableau suivant :

Synthèse :

Le centre culturel englobe les différentes entités de l'art et de la culture. Il est ouvert au public, il l'invite et il l'attire par ses fonctions (exposition, La rencontre, services,...etc.).

4.2. Exemple n°2 : le Centre culturel « George Pompidou »

Situation du projet:

Le centre se situe au cœur de Paris, entre le quartier du Marais, l'île de la Cité et le quartier des Halles. On appelle cet emplacement le plateau Beaubourg.



Figure 98 : vue sur le centre George Pompidou
Source : <https://www.centrepompidou.fr>

Présentation du projet

Ce centre a été créé en plein cœur de la capitale, pour la diffusion de la culture et pour donner une nouvelle image à la ville par les architectes Renzo Piano et Richard Rogers. Ce projet ne permettait d'occuper que la moitié du terrain, en dégagant une vaste esplanade, la piazza, il permet l'accueil du public et une liaison plus fluide entre le bâtiment et la ville.



Figure 99 : carte d'accessibilité
Source : www.maps.apocalx.com

Les objectifs du projet

Consacrer le centre entièrement à la lecture publique, à la l'art et à la création contemporaine.
Cohabiter de différentes activités dans le même bâtiment.
Favoriser la rencontre avec le public, en faisant du centre d'art et de culture un espace de vie.

L'accessibilité à l'équipement

Le projet est accessible depuis les voies mécaniques qui l'entourent : la rue Beaubourg et la rue Maries.

L'aspect formel

Le bâtiment est composé d'un seul volume compact et monumental, avec une grande importance



Figure 100 : vue sur le projet
Source : www.centrepompidou-metz.fr

donnée à l'espace public (la place Piazza et la fontaine Stravinsky).



Figure 101 : la fontaine Stravinsky
Source : <https://commons.wikimedia.org>



Figure 102 : la place Piazza
Source : <https://commons.wikimedia.org>

Description du projet

Les différentes entités du bâtiment

Le projet se compose de différentes entités qui sont :

Espace d'exposition : invitation, attraction et diffusion : Les expositions commencent du RDC jusqu'au dernier étage.

La bibliothèque : Le savoir et l'information : Elle occupe le premier, le deuxième et le troisième étage Sa position est réfléchi par rapport à la lumière et même au calme.

Les services.

Le musée : se situe à l'étage supérieur pour profiter de la lumière et pour l'ouverture sur toute la ville.

La fonctionnalité de projet

La place piazza espace public : elle occupe une place importante dans le bâtiment, c'est la continuité urbaine de l'extérieur vers l'intérieur. Elle présente un lieu de rencontre, d'invitation, d'attraction et un lieu dynamique

Figure 103 : Niveau Sous-sol : c'est un lieu de spectacles, il comporte les espaces suivants

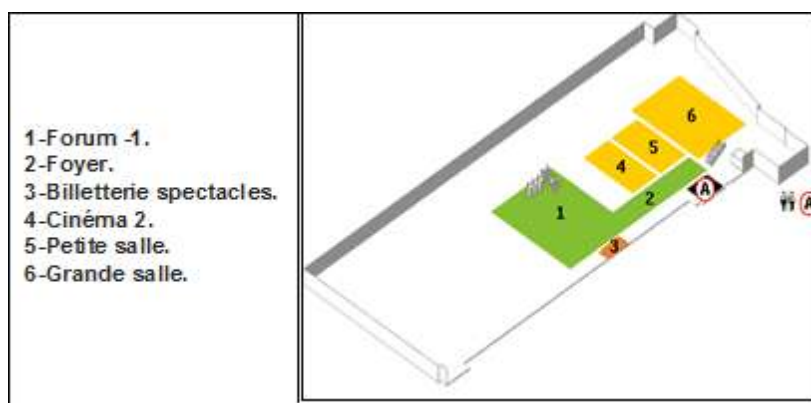


Figure 104 : Niveau 1 bibliothèque (entrée par la rue renard), cinéma et exposition (galerie sud).

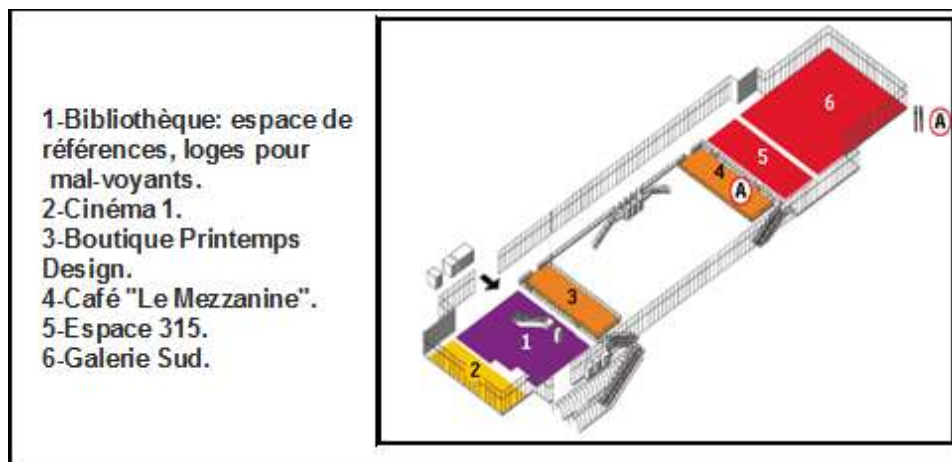


Figure105 : Niveau2 bibliothèque (entrée par la rue renard).

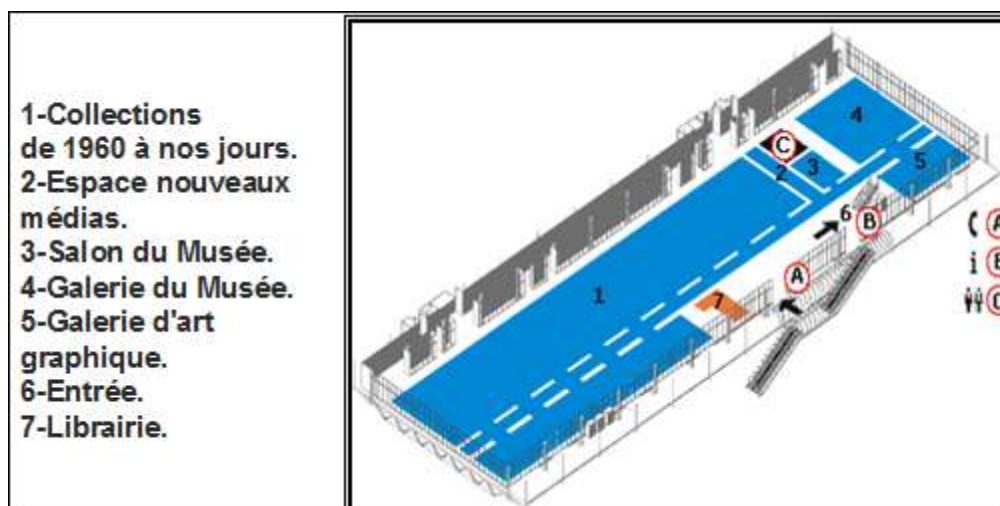


Figure 106 Niveau 3 : bibliothèque :

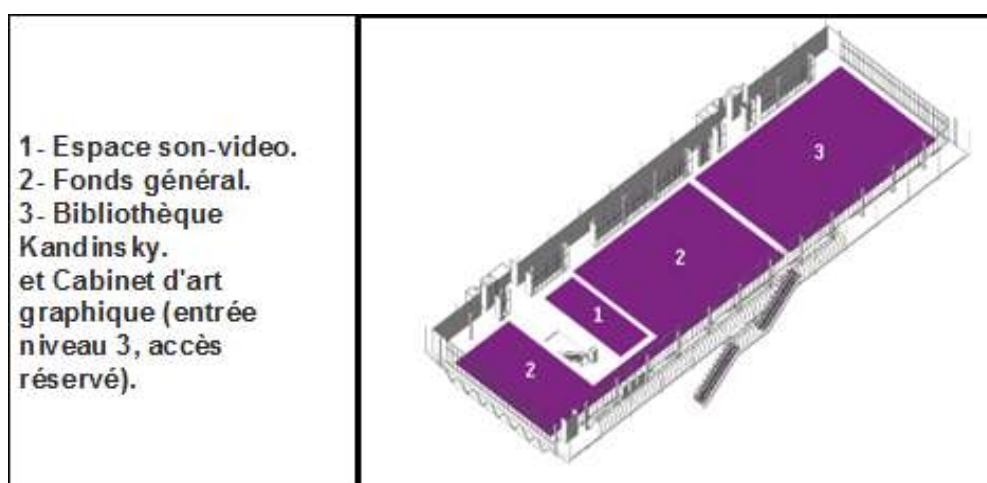


Figure 107 : Niveau 4 musée (entrée)

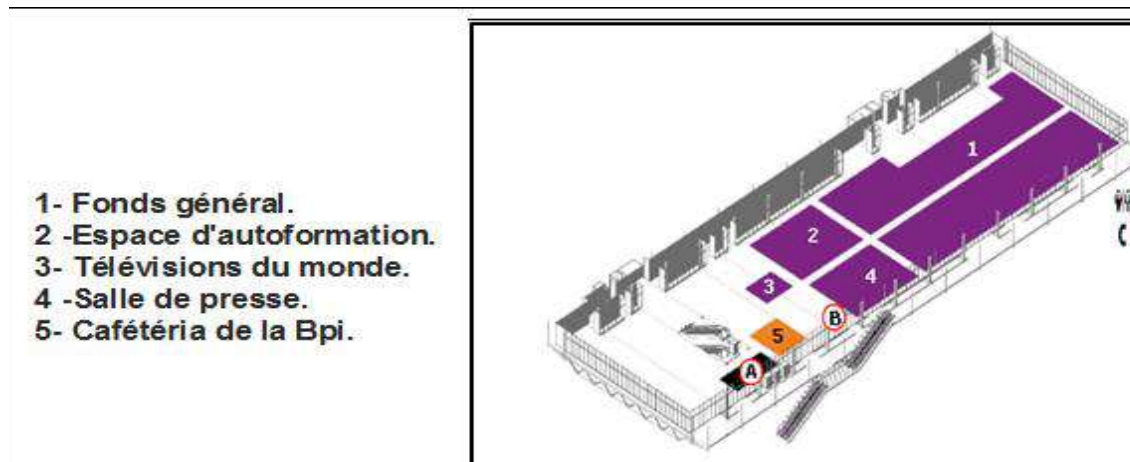


Figure 108 : Niveau 5 musée (entrée par le niveau 4)

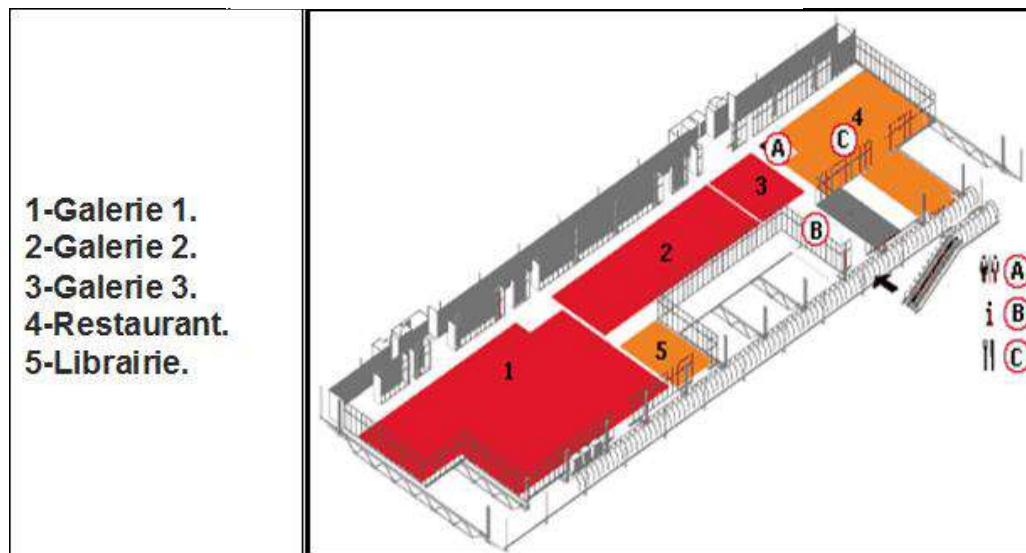
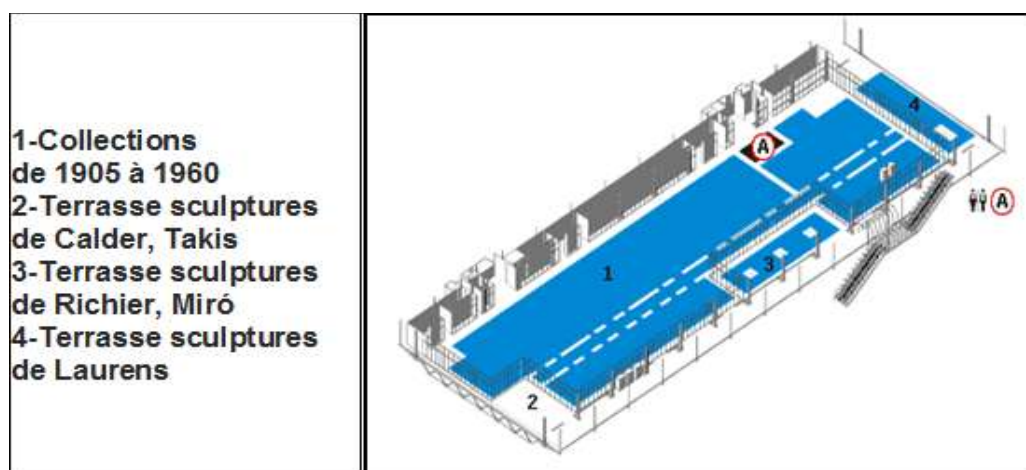


Figure 109 : Niveau 6 espace d'expositions :



4.3. Concepts utilisés :

-L'accueil, l'invitation et la découverte : par l'amendement du hall d'entrée et l'escalier extérieur.

-La hiérarchie, la fluidité et la flexibilité : par l'utilisation du plan libre qui favorise l'interdisciplinarité ;

-Flexibilité et légèreté par l'utilisation des structures souples ;

-Lumière : par l'utilisation du vitrage, des ouvertures zénithales et des galeries pour bénéficier de la lumière naturelle ;

-Le parcours : autour duquel s'organise l'espace d'exposition.

Les architectes Renzo Piano et Richard Rogers ont utilisé la technique pour imaginer de nouvelles architectures, construire un langage architectural visible depuis l'extérieur où tous les éléments constitutifs sont donnés à lire ; et construire des bâtiments qui enrichissent l'espace public et mettent en valeur ses différents composants.

Conclusion

L'analyse des exemples nous a mené à définir les principales entités d'un centre culturel à savoir :

Entité d'accueil

Entité de détente et de loisir

Entité d'exposition et de création

Entité d'information et de documentation

Ainsi, l'espace public joue un rôle important dans les centres culturels. Il présente un lieu de rencontre, d'invitation, d'attraction et un lieu de dynamisme.

La fragmentation, la hiérarchie, la lumière, le dialogue sont aussi des concepts souvent utilisés dans un centre culturel afin de s'inscrire dans le contexte et de se connecter avec l'environnement immédiat.

5. organisation et programmation

La programmation architecturale est un outil de travail qui nous permet de définir les grandes lignes de notre projet ainsi que ses fonctions et son rôle et à travers les différents exemples que nous avons analysés, nous avons pu élaborer notre programme qui se compose essentiellement en deux entités différentes.

5.1. Programme général

Entité A destiner a la formation et l'apprentissage

Le RDC Atelier d'apprentissage pour l'enfant	S= 391m ²
Niveau 1 Bibliothèque pour enfant	S= 1612m ²
Niveau 2 Etage destiné a la consommation	S= 1318m ²
Niveau3-4 Atelier de formation des métiers artisanale Terrasse	S= 613m ² S= 460m ²
Niveau5 Médiatique	S= 777m ²
Niveau6 Bibliothèque pour adulte	S= 922m
Niveau 7 Laboratoire de recherche	S= 970m
Niveau 8	S=

Entité B : destiné à la déclusion de la culture

Espace	Surface
Sous -sol Salle de cinéma	S= 600m ² Place = 380m ²
Niveau RDC Exposition temporaire Exposition permanent	S= 440m ² S= 554m ²
Niveau 1 Espace de consommation	S= 715m ²
Niveau 2 L'expovente	S= 550m ²
Niveau 3 Expovente	S= 660m ²
Niveau 4 l'art culinaire Habileté kabyle	S= 470m ² S= 560m ²
Niveau 5 Habileté kabyle et exposition Administration	S= 560m ² S= 295m ²
Niveau 6 Salle de conférence Consommation Salle de ruineux	S= 342m 158 place S= 170m ² S= 70m ²
Niveau 7	

Des ateliers et des laboratoires de travail	S= 450m ²
Niveau 8	S= 340m ²
Salle de conférence	190place

6. Analyse de l'assiette d'intervention

6.1. Choix du site d'intervention



Figure110 : carte de site de l'ancienne gare
Source : Google Earth

6.2. La forme : le site est réparti en trois entités, l'ancienne gare, le jardin de la JSK et la requalification de quartier résidentielle à côté du jardin de la cité 20 Aout.

6.3. Situation et limite : Notre parcelle se situe à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou délimitée par :

Nord : cité de 20villas

Sud : la cité 11 décembre

L'est : cité EPLF ET 20 aout

Ouest : DGSN, musée régional

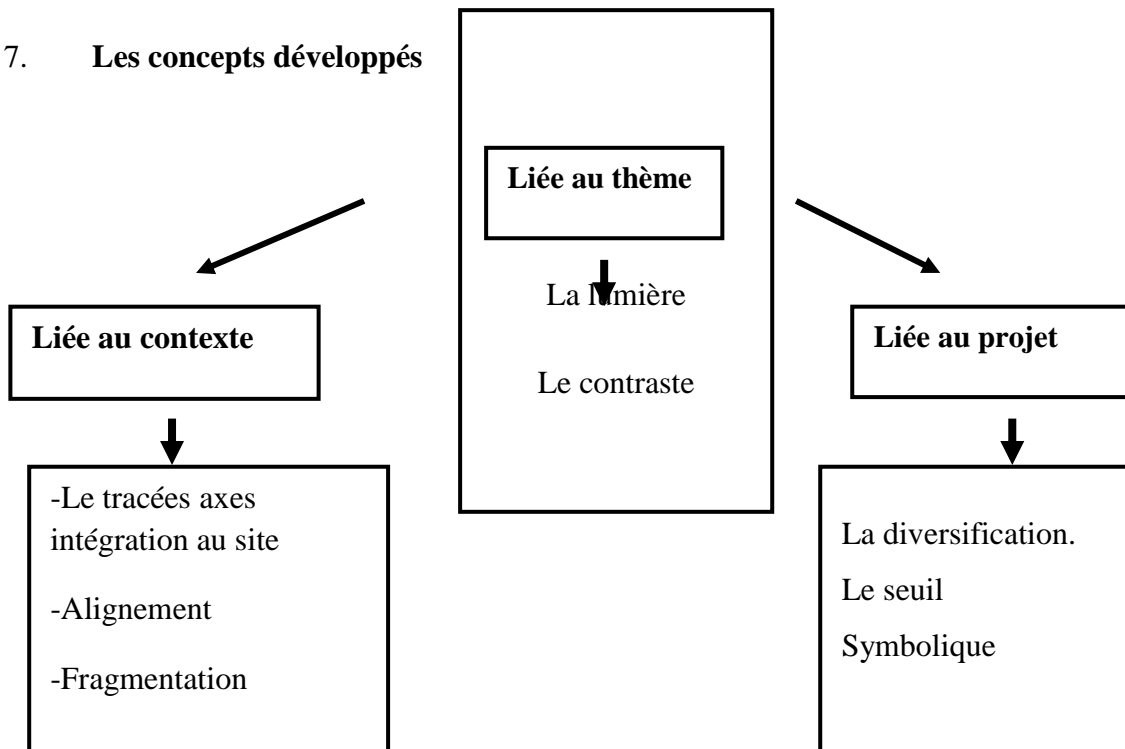
6.4. L'accessibilité

Note terrain est accessible de tout les cotés, par le boulevard principale LARBI BEN MHIDI ou par des voies secondaires, la rue des frères CHAFFA et la rue des frères BELGASEM .

6.5. La morphologie

La morphologie de notre parcelle présente un terrain plat, relief non accidenté avec une faible pente.

7. Les concepts développés



Le but de l'architecture est de donner un ordre à certains aspects de notre environnement, cela implique que l'architecture contrôle ou règle les relations entre l'homme et son environnement.... L'architecture a parfois symbolisé essentiellement des objets culturels... »¹

L'approche architecturale constitue l'avant dernière phase de l'élaboration de mon projet. Après un rappel sur les fondements théoriques et les instruments adoptés pour la projection, nous présentons :

En premier lieu, les éléments de base pour la conduite de la conception du projet en prenant en compte à la fois les éléments du programme de base et les principes directeurs liés aux aspects fonctionnels, au rapport du centre projeté à son environnement.

En second lieu, la formalisation du projet qui apparaît en tant que synthèse dans la conception des différentes façades, de volumes et leur composition, de texture et couleurs.

¹ C N Schulz/ Système logique de l'architecture.

7.1. Concepts liés au thème

Le projet ne peut pas être développé à partir de buts fonctionnels, car ils ne renferment aucune impulsion créatrice formelle, il faut au contraire qu'il y ait à la base une idée artistique, un thème qui serve de fondement à l'architecture et dans le cadre duquel les éléments et processus fonctionnels viennent prendre place et acquièrent un sens.

La continuité

*« Où la fusion entre les éléments diminue l'autonomie des parties. Elle renvoie à l'élément plus grand ou à l'objet tout entier. La continuité remplace l'autonomie relative des éléments par une transformation progressive des formes ».*²

Le parcours

« L'idée du parcours s'assimile à celle de changement.

*Dans tout changement, l'homme éprouve le besoin de se situer par rapport à ses points de départ, son passé, ses buts et son avenir»*³

Il représente le passage du savoir faire local jusqu'à la technologie. Comme il est concrétisé par le parcours interne qui relie les différentes entités.

7.2. Concepts liées au site :

*« L'architecture, c'est la prise de pression du site, c'est la manière avec laquelle l'architecture touche un terrain, transforme la situation. »*⁴

L'articulation

L'articulation est la manière dont les surfaces d'une forme viennent se rencontrer pour définir la configuration des volumes

Ce terme désigne les relations existantes entre plusieurs composants autonomes d'un système donné, elle peut donc se définir par :

L'articulation entre les différentes entités constituant mon projet.

L'articulation de mon projet avec son environnement immédiat.

La transparence

C'est la continuité visuelle entre les différents espaces, à l'intérieur et à l'extérieur de l'équipement.

² Pierre VON MEISS/ De la forme au lieu.

^{5/6/7} Pierre VON MEISS/ De la forme au lieu..

La perméabilité

Nous avons choisis ce concept vue que notre équipement doit être facilement accessible, et pouvoir contrôler ses ouvertures au public pour raison de sécurité.

La perméabilité se concrétise par la diversité des accès et des déplacements, une liberté avec laquelle le public pourra accéder à ce qu'on souhaite lui communiquer.

7.3. Concepts architecturaux

La forme

La création formelle est le fruit de tout un processus fondé sur des concepts de base qui seront définis comme outils de cette création et l'interprétation du site et du programme.

Pour s'adapter au site et épouser les fonctions du carrefour, nous avons choisi pour la composition volumétrique des formes simples à savoir le parallélépipède

La Géométrie

« Les formes primaires sont les plus belles formes parce qu'elles se lisent clairement ». -Le Corbusier-

Dans mon projet nous avons essayé d'utiliser des formes géométriques simples, basées sur le cercle, le carré, et le rectangle.

Le seuil

Le concept de seuil est matérialisé grâce à la fore général, dans le but de matérialisation de l'entrée ouest de la ville Tizi-Ouzou.

Le contraste

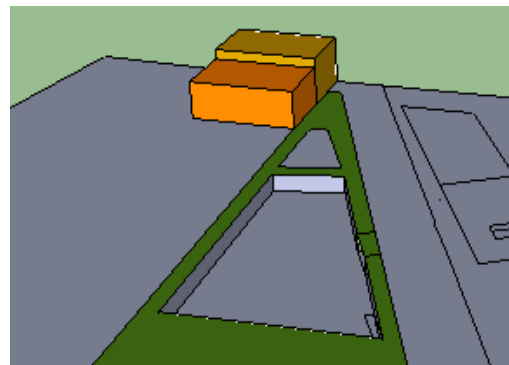
Ce concept est matérialisé répandant ainsi aux exigences du thème et rappelant l'architecture classique du 20^{ème} siècle, prenons comme exemple le projet de climat de France où nous trouvons ces ouvertures. Ce concept est présenté tant à l'intérieure aux niveaux des plans qu'à l'extérieur, où nous trouvons des salles d'exposition fermées et ouvertes, dans le but de répondre aux exigences de chaque espace.

7.4. Genèse de projet

Étape 1 protection et développement

L'alignement

L'alignement par rapport aux axes urbains qui



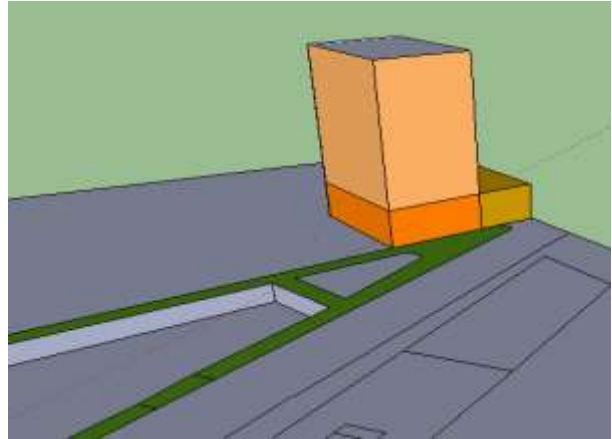
définissent l'assiette d'intervention.

-Application de la trame carrée sur la parcelle.

Etape 2

L'alignement est matérialisé par des barres

Définissant les surfaces à travailler.

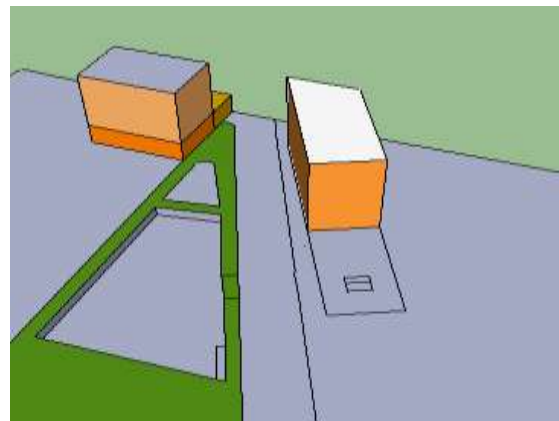


Etape 3

La géométrie

La géométrie nous a permis d'équilibrer la forme de notre projet par :

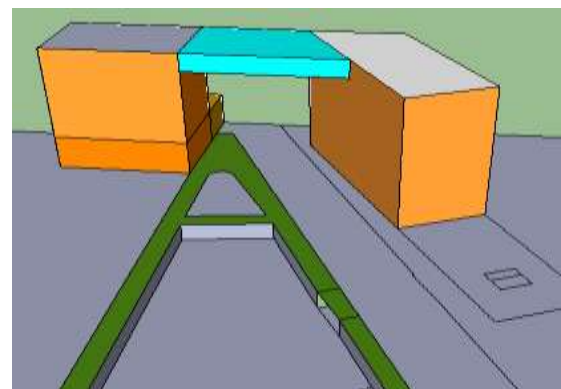
1-La rotation du carré afin d'obtenir une autre entité de projet.



Etape 4

Articulation et connexion

L'articulation est un élément utilisé lors d'un changement de direction, cette articulation servira comme élément de repère pour le projet.



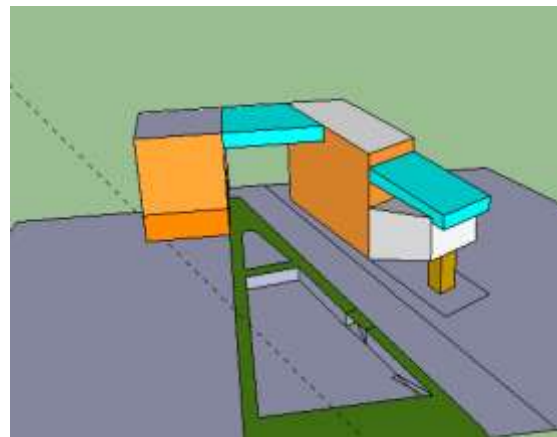
Etape 5

Fragmentation

Fragmentation : concept utilisé dans l'objectif d'équilibrer les différentes entités du projet et marquer son entrée principale.

La formalisation rehaussée

Pour la formalisation du projet, nous avons utilisé des formes simples comme le parallélépipède.



a. L'Organisation fonctionnelle

« Il n'existe pas de loi pour la création architecturale, seulement le dessin de l'homme pensé et équilibré qui marque son interprétation historique de la vie dans le temps pour servir les autres hommes »⁵

Sur le plan fonctionnel notre équipement se compose de deux entités bien distinctes :

La première entité regroupe : la direction générale du projet, des espaces de recherche de formation et apprentissage.

La deuxième entité comprend : les ateliers, les espaces d'exposition et un auditorium.

Espace administratif et de consommation.

b. La composition spatiale

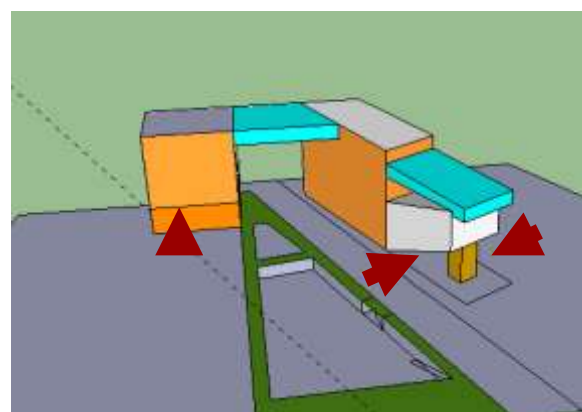
b. 1. Accessibilité

notre projet est accessible à partir de deux directions principales afin d'assurer une certaine fluidité.

• Direction ouest

a) Entrée principale

- accès réservé au public



b. 2. Circulation

⁵ Alvarez Augusioh.

A) Circulation verticale : Elle est assurée par ;

Des escaliers qui se trouvent dans le noyau central à l'entrée, ainsi qu'un escalier secondaire qui se trouve dans l'autre cotée du bloc (à l'extrémité).

Un ascenseur panoramique

Un monte charge.

b) Circulation horizontale :

A l'intérieur : elle est assurée principalement par une galerie, qui permet l'accès aux différentes entités, et par un parcours architectural et patrimonial.

A l'extérieur : des rues piétonnes assurent la circulation entre les placettes et nous dirigent vers l'entrée principale et les espaces public.

B.3.Description du projet

Notre projet se compose de deux entités fonctionnelles :

Entités de la formation et l'apprentissage

Entités de la délosion de la culture

Entité A :

Au niveau du rez-de-chaussée se trouve le hall d'accueil et la continuité de l'air de jeux de l'enfant de l'extérieure vers l'intérieur qui présente des petits ateliers de formation sous forme de boîte en verre.

Premier niveau : destiner à une bibliothèque pour enfants

Deuxième niveau : affecté à la gastronomie moderne et traditionnelle.

le troisième et le quatrième niveau : destinés a pour l'information, l'apprentissage des métiers artisanaux et artistiques.

Le cinquième niveau : il s'agit d'une médiathèque.

Sixième étage : une grande bibliothèque pour adulte.

Septième étage et le huitième étage : destinée au laboratoire de recherche

Entité B:

Le sous-sol : destiné à une grande salle de cinéma de 380 places.

Au niveau du rez-de-chaussée se trouve le hall d'accueil, et un grand espace d'exposition tempérer des produits alimentaires artisanaux locaux (le miel, l'huile d'olive...) pour la partie extérieure et l'exposition permanente pour l'intérieur.

Premier niveau : destiné à la consommation quelle que soit (restaurant à la cafétéria)

Deuxième niveau et le troisième : sont deux niveaux destinés à l'exposante (bijouterie, sculpture...).

Le quatrième niveau : est réparti en deux entités, l'un pour habillement kabyle et l'autre pour l'art culinaire.

Le cinquième niveau : une partie réservée à l'administration et l'autre c'est la suite de l'étage précédent (l'habillement et exposition kabyle).

Sixième étage : cet étage affecté à une salle de conférence de 158 place, avec un espace de consommation.

Septième étage : cet étage est réparti en petite atelier de travail, avec des laboratoires d'expérience et une grande salle pour l'exposition des résultats et de rassemblement.

Huitième étage : c'est tout un étage affecté à une grande salle de conférence de 190place.

CONCLUSION GENERALE

Les espaces publics constituent un élément essentiel pour l'esthétique, le cadre et la qualité de vie d'une ville grâce à leurs bienfaits ainsi que les fonctions génèrent, ce qui fait deux des véritables poumons des villes.

L'étude des espaces verts à travers l'histoire montre leurs importances qui n'ont pas diminuée à travers l'histoire.

Dans les villes d'aujourd'hui, l'usage de ces espaces et notamment les espaces publics d'une façon globale, affirme les défis que se lancent les acteurs publics dans la conception de ces espaces car ce sont des indicateurs du degré de maturité de la société.

Ils participent à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, et ce ont leurs offrant une gamme d'espaces publics pour la détente et la découverte notamment avec tous les éléments qui le composent.

A l'instar des villes Algériennes, la ville de Tizi-Ouzou enregistre un manque flagrant en matière d'espaces verts, le nombre d'espaces verts bien définis est réduit et ne remplit pas les besoins d'une population qui ne cessent de s'accroître en matière d'espaces de détente, d'épanouissement et de jeux pour enfants. Le bâti domine le non bâti et ce à cause de la politique de l'urbanisation qui met en avant la quantité que la qualité donnant ainsi à la ville de Tizi-Ouzou l'image d'une ville étouffées.

A travers ce constat, nous pouvons dire que l'espace publics peut être un outil de requalification et un des vecteurs majeurs qui participe à la restructuration et à la reconfiguration d'une ville.

A travers ce travail nous avons tenté sur la base d'intentions relatives au contexte, au thème, et au patrimoine, de répondre à certaines problématiques posées, et cela à travers une proposition urbaine et en élaborant un programme d'actions, toute en donnant une nouvelle image au site de l'ancienne gare, par la conception d'un centre culturel, qui va contribuer à préserver cet héritage sans effacer la mémoire du lieu.

Référence bibliographie

- AMIRECHE Toufik. Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle ALI MENDJELI (en ligne).thèse de magister. Constantine. Université Mentouri ,juin 2012.disponible sur :<http://bu.umc.edu.dz/theses/urbain/AMI6353.pdf.consulter>.
- BOUGÉ Félix. Caractérisation des espaces verts publics en fonction de leur place dans le gradient urbain – rural Cas d'étude : la trame verte de l'Agglomération Tourangelle(en ligne).projet de fin d'étude : école polytechnique de l'université de Tours génie de l'aménagement.2009. Disponible sur :http://www.applis.univtours.fr/scd/EPU_DA/2009PFE_Bouge_Felix.pdf.
- REHABILITATION DES PLACES PUBLIQUES DANS LA VILLE DE TIZI-OUZOU, Mme KHELFAANE –HAMITI
- Halima GHERRAZ. Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides (Cas des places publiques de la ville d'Ouargla) (enligne).thèse de magister. Biskra : Université Mohamed Khider, 2013. Disponible sur : http://thesis.univbiskra.dz/524/1/les_espaces_publics_entre_forme_et_pratique_dans_les_villes_arides_et_semi_aride.pdf.
- Ammar Azzouzi. Les espaces verts à Skikda (en ligne). Revue des sciences de L'homme et de la société. Mars / 2013. n°5. Disponible sur : <http://dspace.univbiskra.dz:8080/jspui/bitstream/123456789/972/1/17.pdf>. Télécharger le : 20-11-2014.
- CAUE 92. L'ARCHITECTURE MULTIMEDIA. Les jardins dans l'histoire de l'humanité. 2008-2009 (en ligne) .Disponible sur : http://www.caue92.fr/IMG/pdf/dossier_jardins.pdf. Télécharger le: 11 /03/2015
- GPEM /AB. Guide pour l'aménagement et l'entretien des espaces verts (en ligne) .Edition collection Marches publics.2000. Disponible sur : http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_publics/oeap/gem/5726/5726.pdf . Télécharger le : 20-11-2014.
- http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/voirie/referentielespacespublics/20091201_gl_referentiel_espaces_publics_materiaux_arbres_arbustes.pdf .
Télécharger le : 04.03.2015.
- Jean Paul Alduy. Les espaces publics urbains (en ligne).arche sud. Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques. Novembre 2001.<http://www.archi.fr/MIQCP/IMG/pdf/g7-2.pdf>. Télécharger le 19 janvier2015.
 - Jean TONNELIER. UNION REGIONALE DES CAUE DES PAYS DE LA LOIRE. Guide méthodologique de la gestion différenciée (en ligne). Disponible sur : <http://www.urcaue-paysdelaloire.com/IMG/pdf/guidegd02-ur.pdf>. Télécharger le : 9/03/2015.
 - JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE. Loi n°07-06 du 25 Rabie Ethani 1428 correspondant au 13 mai 2007 relative à la gestion, à la protection et au développement des espaces verts (en ligne).N°31, 25 Rabie Ethani 1428/13 mai 2007. P6. Disponible sur :<http://faolex.fao.org/docs/pdf/alg72006.pdf>. Télécharger le: 11/03/2015.
 - La Ferme Ornée carrouges. Histoire des Arts. Histoire de l'art des jardins(en ligne),2014. Disponible sur :http://www.lafermeorneedecarrouges.fr/fichiers/histoire_art_jardin.pdf.
Télécharger le:12/03/2015.
 - Le jardin d'essai d'Alger. La fabuleuse histoire du jardin d'essai(en ligne).Disponible sur : <http://www.jardindessai.com/index7.htm>.Télécharger le 21/05/2015.

- Le jardin d'essai, le Hamma- Alger, Guide bleus, Algérie - Tunisie- Hachette – 1955.Disponible sur :http://alger-roi.fr/Alger/jardin_essai/textes/guidebleu_1955.htm. Télécharger le 21/05/2015.
- Lotfi Mehdi et Francesca Di Pietro. L'espace vert public, lieu d'interactions entre société et biodiversité(en ligne).publié dans Projets de paysage le 22/12/2009.disponible sur : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_espace_vert_public_lieu_d_interactions_entre_societe_et_biodiversite. Télécharger le: 27-02- 2015.
- Marie-Clotilde Meillerand. Séminaire GRAIQUE : Les espaces verts dans les plans d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise. « Des espaces verts à la ceinture verte » (en ligne). 4 mars 2008. disponible sur : http://pradis.enslyon.fr/IMG/doc/Espaces_verts_MCMeillerand.doc. Télécharger le : 27 février 2015.
- Michel petit architecte, Lützow 7- C. Müller, J. Wehberg.Les espaces publics et collectifs analyse et réflexions(en ligne).Grand-duché Luxembourg.2005.disponible : http://www.ml.public.lu/pictures/fichiers/Min__Interieur/min_int_espaces_publics.pdf. Télécharger le 15 janvier2015.

Livre

- Annie Boyer, Elisabeth Rojat-Lefebvre. Aménager .les espaces publics « le mobilier urbain ».Edition Moniteur : paris.1994.
LINKS.2007.
- CATHERINE, ROSSI. Jardins d'Alger. Edition DAIMEN.
- Centre d'assistance technique et de documentation (CATED).les aménagements extérieurs (voies piétonnes, mobilier urbain, clôtures). Moniteur : paris.
Flammarion.
- DOMINIQUE GUY.VEGETAL ET ENTREES DE VILLES-compositions paysagères autour des grandes voiries. Edition CETUR. 1993.
- GAELLE AGGERI. Inventer les villes-natures de demain... ; gestion différenciée, gestion durable des espaces verts. Edition EDUCAGRI. Dijon cedex : 2010.
MOTTA.200.
- Jean-Pierre MURET et Anne de GORIANOFF. Espace vert et qualité de vie. Edition : centre de recherche et de rencontres d'urbanisme Editeur 74. France.1980.
- J-P Murret, Y-M Allain, M-L Sabrie, Les espaces urbains : concevoir, réaliser, gérer, Ed. Le Moniteur : Paris.1987.